



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
9 mai 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011

6-17 juin 2011, New York

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Rapport annuel du Directeur exécutif

Fonds des Nations Unies pour la population

Rapport du Directeur exécutif pour 2010

**Analyse cumulative des progrès accomplis
dans la mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013***

Résumé

À l'approche de l'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP (2008-2013), le rapport annuel 2010 du Directeur exécutif présente une analyse cumulative des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan stratégique au cours de la période triennale 2008-2010. À partir de différentes analyses thématiques et régionales et de données d'évaluation, le présent rapport : a) dresse un état des lieux des principales évolutions du contexte mondial qui influent sur le mandat du FNUAP; b) passe en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre de résultats en matière de développement; c) examine les progrès réalisés dans la mise en œuvre du cadre de gestion axée sur les résultats; d) analyse les obstacles rencontrés et les enseignements tirés, y compris les indicateurs signalant des changements stratégiques à prendre en compte dans l'examen à mi-parcours du plan stratégique qui sera présenté au Conseil d'administration à la deuxième session ordinaire de 2011.

L'annexe au présent rapport, qui est consultable séparément sur le site Web du FNUAP, met en évidence les progrès accomplis et les tendances constatées par rapport aux indicateurs clefs du cadre de résultats en matière de développement et du cadre de gestion axée sur les résultats.

* La compilation des données nécessaires à l'actualisation des informations fournies au Conseil d'administration a retardé la présentation de ce rapport.



Les éléments de décision figurent à la section VI du présent rapport.

Le présent rapport peut être lu en parallèle avec les documents DP/FPA/2011/3 (Part I)/Add.1 et E/2011/5.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Contexte mondial et de l'organisation	4
III. Cadre de résultats en matière de développement	5
A. Aperçu	6
B. Principaux résultats et défis à relever : l'analyse des 13 réalisations escomptées du plan stratégique	10
1. Population et développement	10
2. Santé et droits en matière de procréation	18
3. Égalité des sexes	27
4. Préoccupations transversales	32
IV. Cadre de résultats de gestion	33
A. Gestion axée sur les résultats	33
B. Croissance des partenariats	37
C. Viabilité et bonne gestion des ressources	41
D. Renforcement de l'action sur le terrain	42
V. Cadre intégré d'allocation des ressources	44
VI. Éléments de décision	45

(L'annexe au présent rapport est consultable séparément sur le site Web du FNUAP.)

Liste des sigles

AFRIYAN	Africa Youth and Adolescent Network on Population and Development
CARMMA	Campagne pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
DSRP	Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
IST	Infection sexuellement transmise
MHTF	Fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle
MOPAN	Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales
ONG	Organisations non gouvernementales
PEPFAR	Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida
PFP	Plan de financement pluriannuel
PND	Plans nationaux de développement
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PTME	Prévention de la transmission mère-enfant
S4+	Partenariat « Santé 4+ » (OMS, FNUAP, UNICEF, Banque mondiale et ONUSIDA)
Y-PEER	Réseau pour l'éducation des jeunes par leurs pairs

I. Introduction

1. Le présent rapport présente une analyse cumulative, pour la période 2008-2010, des progrès accomplis, des obstacles rencontrés et des enseignements tirés dans la mise en œuvre du plan stratégique 2008-2013 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (DP/FPA/2007/17). La structure du rapport et l'analyse qui y est développée s'articulent autour des deux cadres fondamentaux du plan stratégique, à savoir le cadre de résultats en matière de développement et le cadre de gestion axée sur les résultats. On trouvera un récapitulatif des ressources allouées aux programmes dans la partie portant sur le cadre intégré d'allocation des ressources financières (sect. V). Les éléments de décision figurent à la section VI. L'annexe au présent rapport (consultable séparément sur le site Web du FNUAP) fait apparaître les progrès accomplis et les tendances constatées par rapport aux indicateurs clefs du cadre de résultats en matière de développement et du cadre de gestion axée sur les résultats. À partir des éléments dégagés dans le présent rapport de synthèse, l'examen à mi-parcours approfondira l'analyse et esquissera les pistes d'orientation future.

2. Le FNUAP a encore consolidé la méthode, le travail d'analyse et la qualité des données de ses rapports annuels. Les données annuelles issues de 129 rapports annuels établis par les bureaux de pays ont été examinées par les directeurs régionaux du FNUAP après un travail d'assurance qualité effectué par des équipes régionales. Pour déterminer ce qui marche et ce qui ne marche pas, l'analyse développée dans le présent rapport se fonde non seulement sur les rapports d'auto-évaluation, mais également sur plusieurs autres sources d'information (évaluations, études et examens thématiques, notamment). Cette triangulation des sources d'information vise à nuancer l'analyse des contributions apportées par le FNUAP aux résultats du plan stratégique.

II. Contexte mondial et de l'organisation

3. En 2011, la population mondiale franchira le cap des 7 milliards d'habitants. La cohorte des jeunes n'ayant jamais été aussi élevée, la prise en compte des principaux aspects de la dynamique des populations est indispensable pour le développement durable. Répondre à la diversité des questions démographiques est essentiel, quoique de plus en plus difficile, en particulier dans des contextes nationaux complexes et variés, notamment dans les pays à revenu intermédiaire. Il s'agit d'inscrire la notion de développement dans la transformation structurelle, et notamment de régler les questions d'équité, de protection sociale et de marge de manœuvre politique.

4. Les économies émergentes sont devenues des moteurs clefs de la croissance économique mondiale et ont vu leur influence géopolitique croître, ouvrant la voie à une accélération de la coopération Sud-Sud. Le FNUAP a actualisé sa stratégie de coopération Sud-Sud afin de renforcer et étendre encore son appui et de favoriser le recours à la coopération Sud-Sud dans le cadre du développement des capacités nationales.

5. La crise financière mondiale a eu pour effet d'entraver fortement la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier la réalisation de l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle. Bien que cette situation ait rendu l'aide au développement d'autant plus nécessaire, l'assistance apportée n'est pas à la hauteur des engagements pris par les donateurs. C'est pourquoi il est de plus en plus essentiel de renforcer le recours aux ressources nationales. Jusqu'à présent, le FNUAP a été en mesure d'atteindre, voire de dépasser ses objectifs de financement, mais l'avenir est incertain. Aussi le Fonds réfléchit-il actuellement à plusieurs modes et moyens de mobilisation des ressources en vue d'aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

6. Au climat de rigueur budgétaire qui prévaut actuellement s'ajoute une exigence accrue de responsabilité des organisations quant aux résultats. S'il n'est pas aisé de mesurer les résultats dans des domaines tels que celui des orientations en matière de politique et de développement des capacités, le FNUAP continue néanmoins de renforcer sa chaîne de résultats.

7. Le présent rapport tient compte du rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/65/5/Add.7). Pour répondre aux problèmes relevés par les commissaires aux comptes, la direction du FNUAP a mobilisé tous les niveaux de l'organisation et placé la responsabilité au premier rang des priorités. Le Fonds assure un suivi rigoureux des recommandations formulées par les commissaires aux comptes et s'emploie à renforcer la responsabilité et à améliorer l'efficacité en s'attaquant à la racine des problèmes relevés dans l'audit.

8. Se félicitant de la création d'ONU-Femmes, le FNUAP continuera de contribuer à la réalisation de l'égalité des sexes et se concentrera sur les domaines où il dispose d'un avantage comparatif, à savoir la santé sexuelle et procréative, les droits en matière de procréation et la dynamique des populations. Conformément aux examens internes comme externes¹, le Fonds s'intéressera à la position de niche qu'il occupe dans le domaine de la promotion de l'égalité des sexes. Dans le droit fil de la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants, et en collaboration avec un certain nombre d'acteurs nouveaux dans le domaine de la santé des femmes, le FNUAP continuera de consolider le rôle particulier qu'il joue en matière de promotion et de renforcement de l'accès universel à la santé sexuelle et procréative et aux droits en matière de procréation.

III. Cadre de résultats en matière de développement

9. La présente section du rapport analyse les progrès réalisés dans le domaine des résultats en matière de développement, ainsi que la contribution apportée par le FNUAP à ces résultats. Après en avoir donné un aperçu, on examinera les 13 résultats du plan stratégique sous l'angle de trois axes d'intervention : la population et le développement; la santé procréative et les droits en matière de procréation; l'égalité des sexes. Les problèmes intersectoriels sont également abordés.

¹ Évaluation thématique du FNUAP portant sur la problématique hommes-femmes, recommandations du groupe consultatif externe du FNUAP, etc.

A. Aperçu

10. Comme le prévoit le cadre de responsabilisation du FNUAP (DP/FPA/2007/20), le Fonds doit rendre compte : a) du suivi des progrès relatifs aux résultats et aux indicateurs de produits du plan stratégique (qui relèvent d'une responsabilité partagée entre tous les partenaires); b) de la contribution apportée aux résultats par l'exécution de produits dans le cadre de ses programmes mondiaux, régionaux et nationaux (qui relèvent de la responsabilité entière du Fonds). Le plan stratégique envisageait l'élaboration d'un ensemble de produits à réaliser au moyen d'une typologie des stratégies de renforcement des capacités en vue de grouper les résultats et d'en permettre une analyse globale.

11. L'annexe au présent rapport (consultable sur le site Web du FNUAP) fait ressortir, à partir d'une analyse de la tendance linéaire, l'évolution des 26 indicateurs du cadre de résultats en matière de développement par rapport aux objectifs fixés². En voici les grandes lignes :

- Pour 22 des 26 indicateurs, les données proviennent de sources externes et internes;
- Pour 9 des 22 indicateurs alimentés par des données, les objectifs ont été atteints ou sont en passe de l'être;
- Sur les 13 indicateurs inférieurs aux prévisions, 10 ont un rapport avec la dynamique des populations, la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation (besoins de planification familiale non couverts et accouchements assistés par du personnel qualifié, notamment).

Exécution des programmes du FNUAP au niveau des pays

Réalisation des objectifs

12. Au cours de la période 2008-2010, pour 75 % des produits prévus dans le plan de travail annuel, le taux de réalisation des objectifs au niveau des pays est élevé, s'établissant à plus de 85 % par rapport au taux de référence de 2007, qui était de 51 % (fig. 1). Dans la mesure où les données procèdent d'une auto-évaluation, il importe de vérifier ce taux d'exécution à l'aide des éléments issus des évaluations des programmes de pays. L'accent placé sur les produits et les contributions au niveau des pays est délibéré : c'est là en effet que les fonds des programmes du FNUAP sont dépensés pour l'essentiel³ :

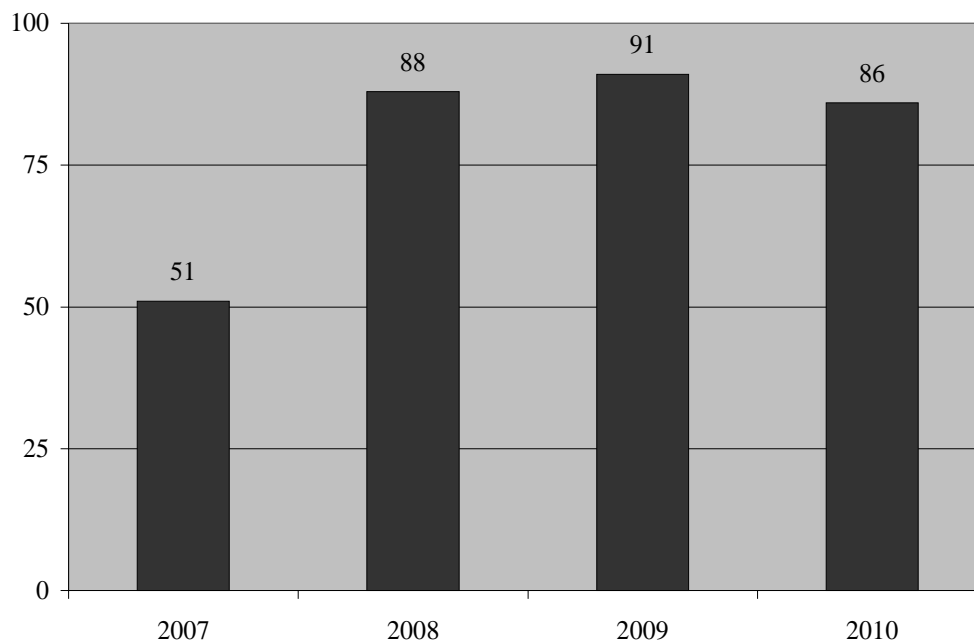
² Si la valeur linéaire obtenue est inférieure de plus de 10 % à l'objectif défini, on en déduit qu'il est peu probable que l'indicateur atteigne la cible en 2011.

³ Les rapports d'examen indépendants du programme mondial et des cinq programmes régionaux renferment des éléments complémentaires.

Figure 1
Produits des programmes de pays

(N = 129)

Part des bureaux de pays indiquant avoir atteint les objectifs des indicateurs pour plus de 75 % des produits de leur plan de travail annuel



Source : Rapports annuels 2007-2010 des bureaux de pays du FNUAP.

Contribution au développement des capacités

13. Les contributions des programmes de pays du FNUAP au développement des capacités en 2010 sont indiquées par référence à l'ensemble des 10 produits à réaliser⁴ dans le tableau 1. Il ressort des informations recueillies que les programmes de pays du FNUAP appuient d'importantes initiatives de renforcement, des capacités nationales dans les 10 domaines d'intervention, l'accent étant placé sur la formation. Les quatre principaux domaines d'appui du Fonds sont : la santé maternelle; la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; les opérations de recensement et l'exploitation des données; l'action face à la violence sexiste. Toutefois, faute de données pour les années précédentes, il n'est pas possible de réaliser une analyse de tendance.

⁴ Conformément au paragraphe 80 du document DP/FPA/2007/17.

Tableau 1
**Contributions apportées par les programmes de pays du FNUAP
 au renforcement des capacités**

<i>Domaines d'intervention du plan stratégique</i>	<i>Domaines d'appui thématiques au renforcement des capacités nationales</i>	<i>Appui fonctionnel du FNUAP au renforcement des capacités en 2010 (N = 129 pays/ territoires/zones)</i>
Population et développement	Intégration des questions démographiques aux politiques publiques	31
	Opérations de recensement et exploitation des données d'enquête	79
Santé et droits en matière de procréation	Services de santé maternelle de qualité	69
	Sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation	60
	Prévention du VIH parmi les femmes et les jeunes	37
Égalité des sexes	Participation des hommes et élimination des pratiques néfastes	28
	Violence sexiste – dispositif d'intervention et de prévention	66
Problèmes intersectoriels	Systèmes humanitaires	30
	Promotion du programme de la CIPD	36
	Coopération Sud-Sud	35

Source : Rapports annuels 2010 des bureaux de pays du FNUAP.

14. Au nombre des principaux résultats d'un examen documentaire interne portant sur certaines évaluations de programmes de pays entreprises pendant la période 2008-2010, il convient de citer : a) l'obtention des produits prévus qui contribuent à la réalisation des objectifs de la CIPD; b) le renforcement de la capacité de plaidoyer en ce qui concerne les questions d'égalité des sexes et de population; c) la disponibilité accrue des services; d) l'alignement des programmes sur les buts et objectifs respectifs du développement national, en particulier au niveau national par l'adoption d'une approche consultative avec les parties prenantes et partenaires nationaux. Les évaluations ont toutefois fait ressortir la nécessité de renforcer les efforts déployés en vue d'assurer l'alignement au niveau sous-national et d'utiliser plus efficacement les données factuelles dans la conception des programmes. Certains programmes du FNUAP, en particulier ceux qui sont entrepris dans des pays dotés de structures fédérales/décentralisées, doivent surmonter un défi inhérent à leur conception étant donné qu'ils doivent faire l'objet d'une planification reposant sur des données factuelles pour assurer la couverture géographique prévue. Bien que les modèles de conception des programmes, tels que ceux utilisés en Indonésie, au Nigéria et aux Philippines, se soient adaptés à des structures locales décentralisées et aient abouti en fin de compte à des programmes sous-nationaux multiples, on considère que les programmes subissent un étalement tel qu'ils finissent par manquer de substance. Plusieurs évaluations font apparaître que les lacunes au niveau de la surveillance et de l'évaluation risquent de nuire à l'efficacité

des interventions entreprises dans le cadre des programmes. Un renforcement de la synergie entre les éléments de programme, de même qu'au sein de ces éléments, est nécessaire pour améliorer l'efficacité et l'efficacités des investissements effectués dans le cadre du FNUAP.

Dépenses du FNUAP consacrées à l'obtention de résultats en matière de développement

15. Il ressort de l'analyse des dépenses relevant de chacune des réalisations escomptées dans le plan stratégique (voir tableau 24) qu'au cours de la période 2008-2010, 59 % de l'ensemble des ressources allouées aux programmes ont été consacrées à la santé et aux droits en matière de procréation, 18,5 % à la population et au développement, et près de 12 % à l'égalité des sexes. Deux réalisations escomptées en matière de santé sexuelle et procréative et deux autres relatives à la population et au développement ont mobilisé la moitié de l'ensemble des fonds alloués aux programmes. Un peu moins de l'autre moitié a été réparti entre les neuf autres domaines d'action, et moins de 1 % a été consacré aux droits de l'homme. L'analyse montre que le FNUAP a essentiellement centré son action sur quatre grands domaines, à savoir la santé maternelle, les politiques et la demande relatives à la santé sexuelle et procréative, les données au service du développement, et la dynamique des populations.

Résumé des conclusions et recommandations

16. Agissant dans le cadre de son mandat et conformément aux priorités nationales, le FNUAP fait d'importantes contributions, dont la valeur est largement reconnue. L'examen général des progrès réalisés met en relief les objectifs qui restent à atteindre dans les domaines clefs de la population et du développement et de la santé de la procréation; fait apparaître une dispersion des programmes de pays qui limite leurs résultats; montre qu'il faut améliorer la programmation pour mieux tenir compte de la diversité et de la spécificité des besoins des pays; et appelle à étudier une démarche plus intégrée et envisager une réorientation stratégique afin de recentrer l'action du FNUAP. Ce recentrage pourra s'opérer suivant plusieurs voies, notamment en se concentrant sur les domaines dans lesquels le FNUAP est le plus loin d'atteindre les objectifs et dans lesquels il possède un avantage comparatif; en réduisant le nombre de résultats stratégiques; en suivant un programme intégré pour les questions relatives à la population et au développement, à la santé sexuelle et procréative et à l'égalité des sexes; et en renforçant le rôle stratégique que joue le Fonds en matière de développement des capacités et de sensibilisation en amont.

17. Si le cadre de responsabilisation (DP/FPA/2007/20) et le plan stratégique définissent clairement les responsabilités du Fonds vis-à-vis des réalisations et des produits, ainsi qu'en ce qui concerne le regroupement des résultats sur la base d'un ensemble de produits de référence, il est nécessaire de renforcer les cadres de résultats, d'élaborer de meilleurs indicateurs, et de résoudre les problèmes de qualité des données. Il faut aussi veiller à la bonne application du principe de la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux du Fonds. Le FNUAP doit redoubler d'efforts pour renforcer sa capacité d'élaborer des programmes axés sur les résultats et basés sur des données factuelles, en formant son personnel à cet effet et en utilisant les systèmes et outils disponibles avec efficacité.

B. Principaux résultats et défis à relever : l'analyse des 13 réalisations escomptées du plan stratégique

1. Population et développement

Réalisation 1

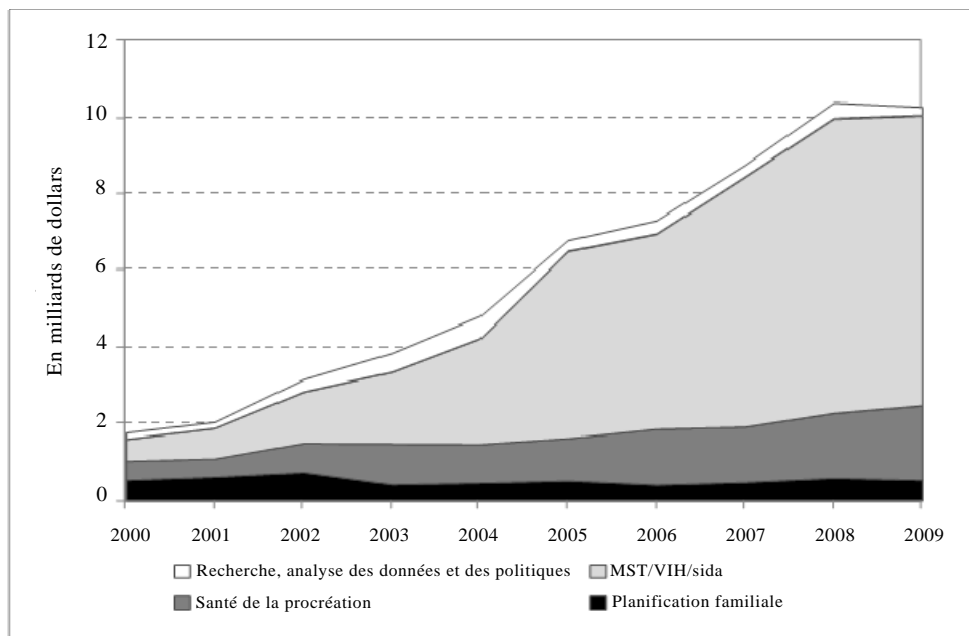
L'évolution de la population et ses liens avec l'égalité des sexes, la santé sexuelle et procréative et la problématique du VIH/sida sont pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques, des plans de réduction de la pauvreté et des cadres de dépenses

18. La dynamique de la population et ses liens avec la santé de la procréation et l'égalité des sexes ont été pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques et les plans de développement tout au long de la période 2008-2010. Comme les chiffres de l'annexe (disponible sur le site Web) l'indiquent, entre 65 % et 80 % des politiques et plans nationaux tenaient compte de la dynamique de la population, et la proportion des politiques et plans nationaux prenant en considération l'évolution de la population et de la santé de la procréation était supérieure à la proportion de ceux qui tenaient compte de l'égalité des sexes. Il faut continuer de renforcer ce domaine d'action en vue d'atteindre l'objectif défini dans le plan stratégique.

Ressources consacrées aux activités relatives à la population

19. Pendant la période 2000-2010, l'assistance des donateurs aux activités relatives à la population n'a cessé de progresser, passant de moins de 2 milliards de dollars par an à plus de 10 milliards. L'aide à la lutte contre les infections sexuellement transmises et le VIH a compté pour l'essentiel de cette augmentation. L'aide consacrée aux programmes de planification familiale est restée globalement constante (fig. 2). L'assistance des donateurs, de 10,4 milliards de dollars en 2008 et 10,39 milliards de dollars en 2009, devait selon les prévisions atteindre 10,46 milliards de dollars en 2010. Les ressources consacrées par les pays à des activités en matière de population sont passées de 23,2 milliards de dollars en 2008 à 29,8 milliards en 2009, et devaient atteindre 31 milliards en 2010. Le montant attendu en 2010, soit 40,46 milliards de dollars, serait inférieur de 24 milliards au montant estimatif requis de 65 milliards de dollars.

Figure 2
Assistance des donateurs en matière de population, par catégorie d'activité, 2000-2009



Source : FNUAP, ressources financières consacrées à des activités en matière de population en 2008 et base de données du projet sur les flux de ressources.
 (N. B. : Les chiffres de l'année 2009 sont provisoires.)

20. Le FNUAP a fait progresser la connaissance de la dynamique des populations et appuyé sa prise en compte dans les stratégies nationales de développement et les accords internationaux. Au niveau des pays, le Fonds a aidé les institutions nationales à incorporer les questions touchant la population dans les stratégies nationales de développement. Les programmes de pays du FNUAP ont aidé directement de nombreux pays à formuler leurs stratégies de réduction de la pauvreté et leurs plans nationaux de développement. Dans certains pays, les questions relatives à la population ont été intégrées dans des cadres de planification infranationaux et, dans d'autres pays, des données sont réunies pour promouvoir l'intégration de ces questions dans le dialogue national sur les politiques.

21. Les liens existant entre la dynamique des populations et le développement font actuellement l'objet d'une attention et d'un intérêt croissants dans le dialogue international sur les politiques. Afin que ces liens souvent complexes soient mieux compris et mieux pris en compte dans les politiques publiques et les accords internationaux, et pour que des efforts accrus soient faits pour mobiliser des ressources suffisantes à tous les niveaux pour résoudre les problèmes touchant les populations, il est nécessaire de renforcer l'appui fourni aux pays dans ce domaine.

Réalisation 2**Les droits et les besoins multisectoriels des jeunes sont intégrés dans les politiques publiques, les plans de réduction de la pauvreté et les cadres de dépenses pour tirer parti du dividende démographique**

22. Bien qu'une attention croissante soit accordée au niveau national aux droits des jeunes et à leurs besoins (tableau 2), moins de 60 % des plans nationaux de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté tenaient compte des droits des jeunes et de leurs besoins multisectoriels. En ce qui concerne la participation des jeunes à l'élaboration des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, dans 33 % des cas seulement les jeunes étaient consultés. Les jeunes ont par exemple été sollicités dans le cadre du travail de sensibilisation mené par l'Union africaine en faveur de la ratification et de l'application de la Charte africaine de la jeunesse et, en Amérique latine, leur participation a été décisive pour faire aboutir la Lettre de Bahia.

Tableau 2

Prise en compte des besoins multisectoriels des jeunes dans les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté

(En pourcentage)

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008 (2007-2008)</i>	<i>2009 (2008-2009)</i>	<i>2010 (2009-2010)</i>
Proportion des plans nationaux de développement et des stratégies nationales de réduction de la pauvreté tenant compte des besoins multisectoriels des jeunes	48,8	51,7	58,0	59,5

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

23. Les bureaux de pays du FNUAP ont indiqué qu'ils œuvraient activement à la prise en compte des questions touchant les jeunes dans les processus nationaux de planification, notamment en contribuant au renforcement des politiques de jeunesse par un travail de sensibilisation à la nécessité d'incorporer les préoccupations des jeunes dans les politiques sectorielles et les plans nationaux de développement. Le FNUAP s'est aussi employé à renforcer la capacité des jeunes de défendre leurs droits et de faire entendre leurs besoins.

24. Les organisations de la jeunesse se sont chargées de planifier, appliquer et évaluer une stratégie d'information et de communication pour l'Année internationale de la jeunesse. Une évaluation du Groupe consultatif de jeunes du FNUAP conduite par le Forum européen de la jeunesse a conclu que de tels groupes étaient une pratique à encourager dans l'ensemble du système des Nations Unies. Des mécanismes de consultation des jeunes ont été mis en place dans plus de 30 bureaux de pays du FNUAP. Le système de bourses du Programme spécial jeunesse a été reproduit par ONUSIDA et par les bureaux régionaux du FNUAP. Le Réseau électronique d'information pour l'éducation des jeunes par leurs pairs (Y-PEER), qui comptait 5 000 membres répartis entre 36 pays en 2007, en totalise à présent environ 20 000 dans 45 pays. Créé en 2005, le Réseau africain des jeunes et adolescents en population et développement (AFRIYAN) comprenait 43 pays d'Afrique en 2010.

25. Faire en sorte que les jeunes participent à l'élaboration des politiques et que celles-ci tiennent compte de leurs droits et de leurs besoins multisectoriels est un objectif particulier au FNUAP, et le Fonds est donc bien placé pour fournir un appui technique aux pays dans ce domaine. Toutefois, il est nécessaire de renforcer l'action menée auprès des jeunes marginalisés, d'élargir les partenariats avec les organisations de jeunes au-delà des partenaires traditionnels, de renforcer les capacités du FNUAP au niveau des pays et d'allouer ou de mobiliser davantage de ressources financières pour promouvoir les mécanismes de participation des jeunes.

Prise en compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans les plans de préparation aux situations d'urgence

26. Le tableau 3 présente l'évolution du pourcentage de pays tenant compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans leurs plans de préparation aux situations d'urgence. En 2007, 58,2 % des pays dotés d'un tel plan avaient tenu compte des besoins des jeunes dans ce domaine dans son élaboration; en 2010, leur proportion était passée à 62 %. Il existe toutefois d'importants écarts entre les régions. Par exemple, pour l'année 2010, le pourcentage était de 58 % en Asie et dans le Pacifique, 78 % en Afrique, 53 % en Amérique latine et 40 % dans la région de l'Asie centrale et de l'Europe de l'Est.

Tableau 3

Prise en compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative dans les plans de préparation aux situations d'urgence

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010
Proportion des pays dotés d'un plan ou autre document de préparation aux situations d'urgence tenant compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative	58,2	72,5	68,6	61,9

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

27. Les bureaux de pays du FNUAP ont participé à l'action menée à l'échelle du Fonds pour promouvoir la prise en compte des besoins des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative, en menant des activités de sensibilisation auprès de leurs interlocuteurs dans les pays. Au Guatemala, par exemple, un travail de sensibilisation a été réalisé auprès du Cabinet de la Vice-Présidente pour obtenir que le plan national de préparation aux situations d'urgence intègre les besoins particuliers des jeunes dans ce domaine. Aux niveaux régional et mondial, on a poursuivi les efforts déployés pour aider les bureaux de pays à contribuer à l'établissement de plans de préparation aux situations d'urgence. La publication par le FNUAP et Save the Children d'une *Boîte à outils pour la santé sexuelle et reproductive des adolescents en situations de crise humanitaire* a permis de former le personnel essentiel des organisations humanitaires, des bureaux du FNUAP et d'autres partenaires à ces questions.

28. Un tiers de l'ensemble des pays ne sont pas dotés d'un plan de préparation aux situations d'urgence. Dans ces conditions, il est particulièrement difficile, dans ces pays, de veiller à ce que les besoins des jeunes soient rapidement pris en compte

lorsqu'une catastrophe se produit ou qu'un conflit se déclenche. Même dans les pays où un tel plan existe, des progrès doivent encore être faits pour veiller à ce que des dispositions de fond concernant la santé sexuelle et procréative des jeunes y figurent. Il est essentiel d'œuvrer systématiquement à la prise en compte de la question de la santé sexuelle et procréative des jeunes si l'on veut que le FNUAP reste en mesure d'honorer les engagements qu'il a pris concernant la situation des jeunes avant, pendant et après une crise.

Réalisation 3

Des données sur l'évolution de la population, l'égalité des sexes, les jeunes, la santé sexuelle et procréative sont disponibles, et elles sont analysées et utilisées aux niveaux national et sous-national pour élaborer des politiques et des programmes et en surveiller la mise en œuvre

29. Le processus de recensement de 2010 est sur les rails. Quarante-deux pour cent des 123 pays de programme dans lesquels un recensement de la population était programmé dans le cadre de ce cycle avaient achevé leur recensement en 2010 (tableau 4). On prévoit que 85 % des pays auront achevé leur recensement d'ici à 2012.

Tableau 4

Cycle de recensements de la population et des logements de 2010 : nombre et pourcentage de pays, par stade de réalisation

Stade de réalisation du recensement	2007		2008		2009		2010	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Planifié, préparatifs préalables en cours	47	52	38	38	34	31	35	28
Planifié, en préparation	26	29	37	37	41	37	28	23
En cours : conduite des enquêtes sur le terrain	5	6	4	4	2	2	8	7
Achevé : compilation des données	8	9	9	9	18	16	28	23
Achevé : diffusion et utilisation des données	4	4	12	12	16	14	24	20
Total	90	100	100	100	111	100	123	100
Proportion de pays ayant achevé leur recensement au titre du cycle de recensement de la population et des logements de 2010 dans les délais prévus	13 %		21 %		31 %		42 %	

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010; portail de recensement du FNUAP.

30. Soixante-seize pays ont bénéficié d'un appui du FNUAP pour conduire leur recensement, dont quatre pays confrontés à une grave situation de crise humanitaire (Afghanistan, République démocratique du Congo, Iraq et Soudan). Le FNUAP

a aidé six pays d'Afrique où l'incidence du VIH est élevée (Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie et Swaziland) à analyser leurs taux de mortalité sur la base des données issues de leur recensement. L'appui du Fonds a contribué de façon décisive à la qualité des résultats des recensements menés au Cambodge, au Libéria et au Soudan en 2008, et au Bélarus, au Kenya, au Kirghizistan, au Mali et au Viet Nam en 2009. Le Fonds a également fourni une aide substantielle aux opérations de recensement menées en 2010 au Ghana, en Indonésie, en Mongolie, au Togo et en Zambie, dont les rapports préliminaires ont déjà été publiés. Il a par ailleurs contribué à l'organisation de formations concernant l'administration du recensement et son coût dans 38 pays. Six pays ont mis sur pied des logiciels de traitement des données de type Census-Info et Gender-Info.

31. Une des difficultés consiste à maintenir des niveaux suffisants d'assistance technique durant la phase actuelle des opérations de recensement et d'appuyer l'élaboration de nouvelles modalités d'assistance technique. Le FNUAP renforcera son soutien au cycle de recensement de 2010 ainsi qu'à d'autres sources de données pour faciliter le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et aux objectifs du Millénaire pour le développement et développer la capacité des institutions de contrôler et d'évaluer l'impact des programmes.

Enquêtes et bases de données démographiques et socioéconomiques intégrées

32. La production de données d'enquêtes a augmenté et l'objectif fixé dans le plan stratégique a été atteint (voir l'annexe disponible sur le site Web). Le pourcentage de pays ayant conduit une enquête nationale auprès des ménages ou une enquête thématique incluant les questions relatives à la CIPD est passé de 83,2 % en 2007 à 94,5 % en 2010 (tableau 5). En revanche, la proportion de plans nationaux de développement qui intègrent des indicateurs et des objectifs assortis de délais provenant de bases de données nationales ou infranationales a baissé, passant de 86,3 % en 2007 à 82,3 % en 2009.

Tableau 5

Prise en compte des questions relatives à la CIPD dans les enquêtes auprès des ménages et les enquêtes thématiques

(En pourcentage)

Indicateur	2007	2008	2009	2010
	(référence) (2000-2005)	(2003-2008)	(2005-2009)	(2006-2010)
Proportion de pays ayant réalisé une enquête auprès des ménages ou une enquête thématique abordant les questions relatives à la CIPD*	83,2	86,0	94,0	94,5

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

* Les chiffres de chaque colonne sont basés sur l'ensemble des enquêtes conduites pendant la période de cinq ans correspondante.

33. En 2010 a été lancé MDG5b+Info, une base de données globale permettant d'analyser les indicateurs relatifs à l'objectif du Millénaire pour le développement n° 5. Dans une première phase de cette initiative, le maniement de la base de données a été expliqué à des membres du personnel dans neuf pays. Le FNUAP a

appuyé la réalisation d'enquêtes démographiques et d'enquêtes sur la santé ou sur les indicateurs relatifs au VIH/sida dans plus de 20 pays. Le Fonds collabore avec l'UNICEF afin de s'assurer que l'on puisse obtenir les indicateurs nécessaires de l'enquête en grappes à indicateurs multiples. Certains pays ont mené leur première enquête à l'échelle nationale sur la violence sexiste avec l'appui du FNUAP. Les données et les analyses aideront à élaborer de nouvelles politiques et de nouveaux programmes publics propres à induire des changements de comportement.

34. Il faut poursuivre les efforts qui sont faits pour veiller à ce que les données des enquêtes en grappes à indicateurs multiples relatives à la santé de la procréation soient utilisées de manière adéquate aux fins du calcul des indicateurs pertinents. Le portail du FNUAP relatif au recensement doit être développé afin d'inclure des informations sur les enquêtes destinées à la base de données MDG5b+. Il faut en permanence veiller à ce que tous les pays disposent de données fiables et à jour sur la santé procréative.

Réalisation 4

Les nouvelles questions relatives à la population – en particulier la migration, l'urbanisation, la modification de la pyramide des âges (passage à l'âge adulte, vieillissement) et la population et l'environnement – sont prises en compte dans les programmes de développement mondiaux, régionaux et nationaux

35. Les progrès réalisés dans la prise en compte des nouvelles questions relatives à la population, telles que le vieillissement, les migrations internationales et l'urbanisation, n'ont pas atteint le niveau escompté. La proportion des plans nationaux de développement et des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté tenant compte de ces nouvelles questions s'est établie entre 65 et 55 % (tableau 6), soit un niveau très inférieur à l'objectif de 80 % fixé dans le plan stratégique. Il est à noter cependant que toutes les questions n'ont pas la même importance pour tous les pays et que certaines, comme les liens entre la dynamique de la population et les changements climatiques, étaient nouvelles parmi les préoccupations nationales.

Tableau 6

Prise en compte des nouvelles questions relatives à la population dans les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence)	2008 (2007-2008)	2009 (2008-2009)	2010 (2009-2010)
Proportion des plans nationaux de développement et des stratégies nationales de réduction de la pauvreté tenant compte des nouvelles questions relatives à la population*	55,7	66,0	64,0	56,8

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

* Les chiffres de chaque colonne sont basés sur les plans nationaux de développement et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté les plus récents signalés. Par conséquent, les données peuvent ne pas être directement comparables.

36. Le vieillissement de la population ainsi que la vitesse à laquelle il se produit et ses incidences socioéconomiques sont de mieux en mieux pris en considération. Certains pays ont élaboré ou élaborent actuellement des politiques nationales en faveur des personnes âgées, avec l'appui technique du FNUAP. Le Fonds a fourni une assistance technique au Kazakhstan pour l'aider à mettre au point un plan d'action pour faire face au vieillissement de la population et, au Lesotho et en République de Moldova, il a appuyé la formation de fonctionnaires chargés de fournir des orientations aux fins de l'élaboration de politiques. Grâce à l'aide du FNUAP, la campagne de HelpAge International intitulée *Age Demands Action* a été menée dans 51 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes. Le FNUAP appuie les préparatifs du dixième anniversaire de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, qui sera célébré en 2012 (Madrid +10).

37. Plus d'un quart des bureaux de pays du FNUAP ont dit tenir compte des questions de migration dans leur programme de pays. En 2010, le Fonds a aidé les pays à élaborer des politiques et a participé au dialogue politique sur ces questions et appuyé des initiatives de formation et de renforcement des capacités. Dans 10 pays d'Amérique latine, le FNUAP a soutenu des projets de recherche sur la santé sexuelle et procréative des migrants, ainsi que leur accès à l'information et aux services de santé, en mettant l'accent sur les zones frontalières les plus vulnérables. D'autres pays se sont efforcés d'établir des données de qualité concernant les migrations ou ont mené des études dans ce domaine pour éclairer les politiques. L'analyse des données relatives aux flux migratoires a aidé le Sénégal à élaborer des stratégies pour proposer aux jeunes d'autres options que la migration. Pour mieux définir son rôle en matière de migrations internationales, le FNUAP a commandé une évaluation de l'action qu'il mène dans ce domaine en tenant compte de son mandat et de l'avantage comparatif qu'il possède.

38. Le FNUAP a fait progresser l'intégration des liens entre la dynamique des populations et les changements climatiques dans la planification nationale en prenant part aux travaux des équipes de pays des Nations Unies relatifs aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et par un travail direct de sensibilisation et d'assistance technique aux gouvernements. Au Bangladesh, en République démocratique du Congo, au Mozambique, aux Philippines, au Swaziland et au Yémen, ces liens sont désormais pris en compte dans les plans nationaux de développement et d'autres processus de planification nationaux, grâce notamment aux activités de sensibilisation, d'assistance technique et de renforcement des capacités du FNUAP. Le Fonds a également œuvré à l'intégration des liens entre la dynamique des populations et les changements climatiques dans les programmes régionaux et mondiaux en faveur du développement. En outre, il a collaboré avec l'ONU et des partenaires internationaux pour que les questions concernant la population soient abordées dans les négociations relatives au changement climatique et prises en compte dans l'élaboration des mesures d'intervention, en mettant l'accent sur la question de l'adaptation au changement climatique.

39. Le FNUAP a contribué à une meilleure prise en compte des questions d'urbanisation dans les plans nationaux de développement et les plans relatifs à la population. Une vaste gamme d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été entreprises dans des pays comme le Bangladesh, le Burundi, la Chine, l'Iraq et l'Ouzbékistan. En Jamaïque, au Libéria et en Zambie, les politiques nationales en matière de population intègrent à présent les questions d'urbanisation. Au Mozambique et en Tunisie, les questions de l'urbanisation et de la pauvreté

urbaine ont été intégrées dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et dans les travaux de l'équipe de pays des Nations Unies. Au Nigéria, le FNUAP a mis sur pied une base de données qui permettra de tenir compte des données spécifiques aux zones urbaines dans les plans nationaux et infranationaux. L'action de sensibilisation du FNUAP a visé essentiellement à tirer parti de l'expérience passée et présente des pays en matière de transition urbaine et de politiques d'urbanisation, expérience dont les enseignements constitueront une base solide pour l'élaboration des prochains plans nationaux de développement.

40. Les principales difficultés rencontrées en ce qui concerne les nouvelles questions relatives à la population touchent au développement des capacités, à l'obtention de données fiables et à jour sur lesquelles baser les décisions, et à la mobilisation de ressources humaines et financières suffisantes pour répondre efficacement aux demandes croissantes. Sur la base des travaux qu'il mène sur le changement climatique et de l'expérience des pays, le FNUAP élaborera et diffusera des outils et des directives destinés à faciliter la prise en compte des liens entre population et climat dans les processus nationaux de planification. Parmi les mesures vitales à prendre, il faudra incorporer les données relatives à la population dans les analyses de la vulnérabilité climatique et les plans d'adaptation, et recenser les pays exposés à des risques climatiques élevés qui connaissent une évolution très marquée de leur population.

2. Santé et droits en matière de procréation

Réalisation 1

Promotion des droits en matière de procréation, stimulation de la demande relative à la santé sexuelle et procréative et intégration de l'ensemble essentiel de mesures de santé sexuelle et procréative, concernant notamment les produits et le personnel de santé, aux politiques publiques de développement et aux cadres d'action humanitaire, et renforcement du suivi de leur mise en œuvre

41. La demande non satisfaite de services de planification familiale a augmenté légèrement, passant de 11,1 % en 2005 à 11,4 % en 2009 dans les régions les moins développées. Elle varie considérablement d'une région et d'un pays à l'autre. Par exemple, en 2009, en Afrique subsaharienne, 24,9 % des femmes en âge de procréer mariées ou vivant en concubinage étaient privées d'accès à des services de planification familiale, alors qu'elles n'étaient que 9,9 % à se trouver dans la même situation en Amérique latine et dans les Caraïbes. D'après les données disponibles, la demande non satisfaite de services de planification familiale a été considérablement réduite ces dernières années en Inde, au Nicaragua, au Paraguay, en République démocratique populaire lao et à Sri Lanka. L'ensemble minimal de services initiaux dans les situations de crise humanitaire est aussi de plus en plus souvent adopté (tableau 7).

42. Avec l'appui du FNUAP, une trentaine de pays ont mis en œuvre des stratégies et plans d'action pour garantir la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative. Le FNUAP a aidé 34 pays à mettre en place des systèmes de gestion de l'approvisionnement en produits de santé selon des approches coordonnées. Les ruptures de stocks sont désormais moins fréquentes, et on n'en a même recensé aucune en 2010 dans les pays dits « de la première vague » qui bénéficient du programme mondial pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé

procréative. D'autres pays n'ont pas connu de rupture de stocks de contraceptifs dans 60 % au moins de leurs centres de services, par exemple le Burkina Faso (81 %), l'Éthiopie (99 %), Madagascar (91 %), la Mongolie (72 %) et le Nicaragua (97 %). Dans certains pays, le nombre de préservatifs féminins distribués a doublé au cours des deux dernières années et les autorités gouvernementales nationales se sont engagées à améliorer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé procréative, notamment en y consacrant des postes budgétaires⁵.

43. Le FNUAP participe activement à plus de 30 approches sectorielles. Il a contribué au calcul des coûts de services de santé procréative et sexuelle en Afghanistan, aux Fidji, en Haïti et au Soudan. Il appuie aussi des initiatives novatrices pour améliorer l'accès à ce type de services, notamment en mettant en place des dispositifs de paiement à l'avance, de bons et de transferts d'espèces sous conditions (par exemple pour promouvoir les accouchements en milieu hospitalier), notamment au Bangladesh, au Cambodge, en Inde ou en Mauritanie. Les trois dernières années ont été l'occasion de mieux aligner et harmoniser les activités à l'échelle nationale. Le FNUAP s'est progressivement impliqué dans les processus de coordination, dont il a parfois pris la tête (mémoires d'accord, pactes, codes de conduite) et il a contribué à l'harmonisation des modalités techniques et financières.

44. Le FNUAP a mené d'importantes activités de sensibilisation sur la santé sexuelle et procréative, notamment au moyen d'importantes études comme *Adding It Up: The Costs and Benefits of Investing in Family Planning and Maternal and Newborn Health* (FNUAP et Guttmacher Institute); le *Rapport décennal (2000-2010) du compte à rebours 2015 : Suivi des progrès dans le domaine de la survie de la mère, du nouveau-né et de l'enfant* (FNUAP, dans le cadre du Groupe de travail sur le compte à rebours) et *Unified Health Model* (outil de planification à moyen terme, d'établissement des coûts, de budgétisation et de financement) – qui sont tous axés sur les moyens de mobiliser des ressources pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement dans le domaine de la santé.

45. Le FNUAP participe au Partenariat international pour la santé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé et à l'Initiative Harmonisation pour la santé en Afrique qui a pour objectifs la lutte contre la fragilité des systèmes de santé et la recherche d'une solution au morcèlement de l'aide financière. Le FNUAP a assumé la responsabilité technique des initiatives relatives au cinquième objectif du Millénaire pour le développement dans le cadre de la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants.

46. Les investissements consentis pour renforcer les capacités et assurer la formation du personnel du FNUAP et de ses partenaires ont permis la réalisation de progrès considérables en ce qui concerne la mise en place de l'ensemble minimal de services initiaux dans les situations de crise humanitaire, qui est passée de 58 % en 2007, à 80 % des 76 cas de crise humanitaire en 2010. Par ailleurs, des trousseaux d'accouchement stériles ont été distribués dans plus de 80 % de ces situations de crise. Après que la formation en matière de santé sexuelle et procréative a été étendue avec succès aux situations de crise et d'après crise en Asie et dans les États arabes, les efforts de renforcement des capacités ont été axés sur l'Afrique, notamment grâce à la formation des responsables humanitaires au niveau régional.

⁵ Pour plus de détails, voir : <http://www.unfpa.org/public/home/publications/pid/6437>.

Tableau 7
**Mise en place de l'ensemble minimal de services initiaux
dans les situations de crise humanitaire**

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010
Situations de crise humanitaire ou d'après crise dans lesquelles un ensemble minimal de services initiaux a été mis en place	57,9	71,4	72,2	80,3

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

47. Il est fondamental de renforcer les capacités pour définir et appliquer rigoureusement des approches équitables en matière de santé sexuelle et procréative. Il faudra à cet égard faire preuve d'esprit d'innovation, en particulier dans le cadre de partenariats entre secteurs public et privé. La coordination sur le terrain des interventions visant à mettre en place un ensemble minimal de services initiaux continue de poser problème. L'application des nouvelles directives du FNUAP sur le rôle qui lui revient compte tenu de l'évolution des contextes en matière d'aide et de développement et sa nouvelle stratégie sur le plan humanitaire devraient permettre d'améliorer la situation.

Réalisation 2

Accroissement de l'accès à des services de santé maternelle de qualité pour réduire la mortalité et la morbidité maternelles, y compris la prévention des avortements non médicalisés et la prise en charge de leurs complications

48. Environ 358 000 femmes meurent chaque année de complications pendant la grossesse ou l'accouchement, contre 546 000 en 1990 (soit 34 % de moins). Si, d'après les estimations pour 2010, le taux de mortalité maternelle (TMM) a connu une chute significative dans certains pays, on est loin des 5,5 % par an nécessaires pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement d'une réduction du TMM de trois quarts d'ici à 2015. Plusieurs pays connaissent une baisse de 2 % à 5,5 % par an de leur TMM : l'Angola, l'Éthiopie, la Guinée, le Malawi, le Mali, le Niger et le Rwanda.

49. Dans le cadre du partenariat H4+⁶, le FNUAP a contribué à la réalisation d'un consensus international sur les stratégies à mettre en œuvre pour réduire la mortalité maternelle et néonatale. À cet égard, son fonds thématique d'affectation spéciale pour la santé maternelle, consacré au cinquième objectif du Millénaire pour le développement, a permis d'aider 30 pays dans les domaines des soins obstétricaux d'urgence et des soins aux nouveau-nés, de la planification familiale, de la formation de sages-femmes qualifiées et du traitement des fistules obstétriques. C'est un outil précieux pour aider les pays qui connaissent les taux de mortalité et de morbidité maternelles les plus élevés et pour lesquels l'accès universel à la santé procréative reste un objectif lointain.

⁶ Les membres du partenariat H4+ sont la Banque mondiale, l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et ONUSIDA.

50. Le FNUAP a été étroitement associé au lancement de l'initiative de l'Union africaine pour la santé maternelle et néonatale, la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA), qui a pour objectif de mobiliser les décideurs et les collectivités de sorte que toutes les femmes enceintes aient accès à des soins obstétriques, en particulier lors de l'accouchement. Le FNUAP encourage pleinement la conception, le contrôle et l'examen à mi-parcours de programmes de santé maternelle et néonatale en Afrique. Il a collaboré avec l'OMS à l'élaboration de trousseaux d'intervention clinique dans ce domaine. Des conseils sont donnés aux pays pour les aider à moderniser leurs normes, leurs procédures et leurs services.

51. Le FNUAP a notamment contribué à l'adoption de mesures de base et à la modernisation des services de soins obstétriques et de soins aux nouveau-nés dans les pays suivants : Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guyana, Haïti, Libéria, Madagascar, Malawi et Niger. Grâce au concours du FNUAP, le climat général, politique et social est devenu plus propice à la santé maternelle et néonatale, par exemple grâce à la réduction des obstacles financiers rencontrés en ce qui concerne la santé maternelle (en Sierra Leone) et aux soins apportés aux femmes qui survivent à des fistules (Ghana, Malawi). Le FNUAP a également mené des activités de collaboration avec des dirigeants religieux (en Mauritanie, au Niger), des initiatives de communication fondées sur des données factuelles (au Malawi, au Nigeria, en Sierra Leone) et des interventions pour renforcer les liens entre la santé maternelle et néonatale et la lutte contre le VIH (au Burundi). Plusieurs pays connaissant des taux de mortalité maternelle élevés, notamment le Bénin, le Burkina Faso, l'Éthiopie et Madagascar, ont pris des initiatives permettant de renforcer la demande de services, avec par exemple des systèmes de bons pour améliorer l'accès à la planification familiale. Le FNUAP a aussi appuyé d'autres importantes activités, par exemple des initiatives de renforcement des compétences ou de modernisation des services offerts.

52. La Campagne pour éliminer les fistules a permis de braquer les projecteurs sur la santé et les droits des mères et des nouveau-nés, ainsi que de répondre aux besoins de nombreuses femmes que les fistules ont rendu invalides : plus de 6 000 femmes ont pu être opérées à ce jour grâce au soutien fourni par le FNUAP et la Campagne a permis d'appeler l'attention sur ce problème, de mobiliser des fonds et d'obtenir une assistance technique pour prévenir les fistules, les traiter et faciliter la réinsertion sociale des victimes. La Campagne bénéficie à l'heure actuelle à 42 pays d'Afrique et d'Asie⁷. Le FNUAP a décidé d'investir dans les ressources humaines dans le domaine de la santé en mettant l'accent sur la formation des sages-femmes à la santé sexuelle et procréative et à la prévention du VIH. Un nombre croissant de bureaux du FNUAP, 30 en 2010, appuient l'exécution de programmes nationaux de formation des sages-femmes.

53. Il importe de mieux intégrer et encadrer les programmes de prévention de la transmission materno-fœtale du VIH et de santé sexuelle et procréative. Le FNUAP est bien placé pour coanimer les activités visant à améliorer la santé des mères et des nouveau-nés dans le cadre du partenariat H4+ et de la Stratégie mondiale du Secrétaire général pour la santé des femmes et des enfants et il entend poursuivre ses efforts en ce sens à l'échelle mondiale, régionale et nationale.

⁷ Pour plus de détails, voir <http://www.unfpa.org/public/site/global/lang/en/pid/6423>.

Réalisation 3**Élargissement de l'accès des individus et des couples à des services de planification familiale volontaire de qualité et plus grand recours à ces services en fonction du nombre d'enfants désiré**

54. D'après les données disponibles, le taux de prévalence des méthodes modernes de contraception dans les régions les moins développées ne s'est pas amélioré (55,2 %) entre 2005 et 2009. Il varie largement d'une région et d'un pays à l'autre. L'utilisation de la contraception reste limitée, en particulier en Afrique subsaharienne, où elle n'était que de 15,7 % en 2009. Toutefois, certains pays, comme Madagascar, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et la Zambie, ont accompli des progrès notables et franchi la barre des 25 %. Au Niger, le taux de prévalence des méthodes modernes de contraception est passé de 5 % en 2006 à 16 % en 2009 et 21 % en 2010, d'après les chiffres préliminaires. En revanche, la situation s'est aggravée en Albanie, en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, au Pakistan et en Serbie.

Tableau 8

Proportion de pays où les centres de santé offrent au moins trois méthodes de contraception modernes

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence) (2005-2007)	2008 (2007-2008)	2009 (2008-2009)	2010 (2009-2010)
Proportion de pays où les centres de santé offrent au moins trois méthodes de contraception modernes	32,9	32,8	34,6	36,6

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

55. Pour étendre les services de planification familiale, le FNUAP a mené toute une série d'activités à l'échelle nationale, en fonction des besoins propres aux pays et des contextes spécifiques, allant d'initiatives de sensibilisation à l'offre d'un soutien aux centres proposant des services dans les régions où les besoins sont les plus criants. Le FNUAP axe de plus en plus ses efforts sur les domaines stratégiques pour tirer de ses ressources limitées le plus grand impact possible. Entre autres initiatives, on peut citer le lancement d'indicateurs comme celui de la demande non satisfaite de services de planification familiale pour suivre les efforts déployés à l'échelle nationale aux fins du développement (Ouganda); la création d'un poste budgétaire pour les activités et produits de planification familiale/santé sexuelle et procréative dans les plans nationaux; et l'inclusion de la planification familiale dans les plans stratégiques comme les programmes de prévention du VIH et les feuilles de route pour la réduction de la mortalité maternelle. Les bureaux du FNUAP ont indiqué que 70 % des pays avaient inclus dans leurs analyses de situation la planification familiale, et que 49 % y avaient consacré des crédits dans leurs programmes nationaux. Le FNUAP a encouragé la formation pour améliorer la qualité des services dans toute une série de domaines comme les prévisions, les achats et la gestion de la logistique, et il s'emploie à faciliter le recours à des techniques contraceptives modernes et la mise à jour des compétences cliniques.

56. Le FNUAP a continué d'encourager les pays à tester le logiciel de gestion des stocks de produits, qui permet aux gouvernements et à leurs partenaires d'éviter les

ruptures de stocks et de consolider leurs chaînes d'approvisionnement. Il facilite la mise en place d'un système de gestion intégrée en Haïti, au Nicaragua et au Panama. Le FNUAP est l'organisme des Nations Unies chef de file au Mozambique pour le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, dans le cadre duquel toute une série d'interventions fondées sur des données factuelles sont menées pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, notamment dans les domaines de la planification familiale et de la nutrition.

57. Soixante et un pays ont reçu un appui technique pour élargir les programmes de prévention de la transmission materno-fœtale et renforcer l'intégration des services. Ainsi, dans 80 % des cas au Malawi et 65 % à Madagascar, les services de santé offrent des programmes de prévention de la transmission materno-fœtale et de soins aux nouveau-nés. Le FNUAP a également prêté son concours à 20 pays lors de consultations sur la prévention de la transmission materno-fœtale en vue de la présentation de propositions dans le cadre du Fonds mondial et à huit autres pays à l'occasion de missions techniques conjointes.

58. Le FNUAP est de plus en plus souvent sollicité maintenant qu'est avérée l'importance de la planification familiale pour atteindre les objectifs de développement et que l'élargissement de l'accès aux services dans ce domaine fait l'objet d'un regain d'intérêt. Mais il doit aussi parfois répondre en même temps à des demandes de contributions à des fins spéciales, de programmation verticale ou d'initiatives à effets instantanés. Il doit aussi s'attaquer à l'une des inégalités les plus flagrantes, à savoir le manque d'accès des jeunes aux méthodes de contraception.

Réalisation 4

Accroissement de la demande de services de qualité de prévention de la contamination à VIH et des infections sexuellement transmissibles et amélioration de l'accès et recours accru à ces services, en ce qui concerne surtout les femmes, les jeunes et les autres groupes vulnérables, en particulier dans les populations dont la situation humanitaire est préoccupante

59. On estime à 31 % la part des garçons âgés de 15 à 24 ans et à 19 % celle des filles du même âge qui ont des connaissances suffisantes et correctes sur le VIH. De 2005 à 2009, le pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH qui ont reçu des traitements antirétroviraux pour éviter la transmission à l'enfant dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire a considérablement augmenté, passant de 15 % à 53 %. Ces efforts de prévention semblent porter leurs fruits. Quinze des 21 pays les plus touchés par le VIH sont ainsi parvenus à réduire la prévalence du VIH parmi les jeunes de 15 à 24 ans.

60. Le FNUAP continue de s'employer avec ses partenaires à limiter le nombre de nouvelles infections parmi les jeunes grâce à une action des Nations Unies intégrée et fondée sur des données factuelles, et notamment à l'offre de cours d'éducation sexuelle approfondis dans les établissements scolaires et les structures de proximité et à des initiatives de communication stratégique pour faire évoluer les comportements, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du préservatif, l'offre de conseils et le dépistage du VIH. À ce jour, 25 pays ont reçu un soutien pour élaborer et appliquer des plans nationaux visant à intégrer la santé sexuelle et procréative et les liens entre les programmes de lutte contre le VIH et les efforts de prévention de la violence fondée sur le sexe ont été renforcés dans plusieurs pays.

Le FNUAP a soutenu le développement de ressources sur le rapport entre le VIH et la violence fondée sur le sexe⁸ pour démontrer l'efficacité des mesures permettant de s'attaquer de front à ces deux problèmes et faire connaître les pratiques recommandables. Il s'est employé activement à faciliter l'élargissement des programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, notamment au niveau de la conception et de la mise en œuvre des stratégies nationales (au Bangladesh, au Cambodge et au Nigéria). Il a collaboré avec ONUSIDA pour formuler une proposition permettant de faire le lien entre santé sexuelle et procréative et lutte contre le VIH (au Botswana, au Lesotho, au Malawi, en Namibie, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe). Il a aussi appuyé la mise au point de directives spécifiques pour s'attaquer aux problèmes rencontrés par les jeunes et les prostitué(e)s dans le cadre des propositions pour la série 10 du Fonds mondial de lutte contre le sida et a fourni son appui technique pour intégrer la santé sexuelle et procréative et la lutte contre le VIH dans les propositions concernant l'Afrique du Sud, le Swaziland et la Zambie.

61. Des réseaux de personnes vivant avec le VIH ont reçu un soutien dans près de 80 pays et un groupe consultatif sur le VIH et la prostitution a été créé en partenariat avec les organismes des Nations Unies et un réseau de prostitué(e)s. Pour améliorer le dépistage du VIH parmi les jeunes d'Afrique du Sud, le FNUAP a forgé un partenariat avec LoveLife et Soul City à l'appui d'une campagne d'information et de dépistage du VIH auprès des 12 à 14 ans qui a permis de toucher 8 445 000 jeunes. À la Barbade et au Kazakhstan, des activités de plaidoyer ont été menées auprès des décideurs pour qu'ils suppriment les obstacles juridiques empêchant les jeunes de moins de 18 ans d'avoir accès à des services de santé sexuelle et procréative sans l'autorisation de leurs parents. Au Belize, le soutien apporté par le FNUAP à l'Union chrétienne des jeunes femmes a permis d'améliorer considérablement l'accès des jeunes aux informations sur la santé sexuelle et procréative et l'utilisation du préservatif.

62. Le FNUAP répond aux besoins des hommes et des femmes en matière de santé sexuelle et procréative en améliorant l'accès aux préservatifs masculins et féminins et en encourageant leur utilisation systématique et correcte. L'Initiative mondiale de distribution de préservatifs a été élargie à 74 pays en 2010. Le FNUAP reste le plus gros donateur de préservatifs masculins dans les pays à faible revenu et le deuxième donateur de préservatifs féminins (14 millions en 2009). Il a soutenu des initiatives de stimulation de la demande de préservatifs dans quatre pays d'Afrique australe qui connaissent des taux de prévalence élevés et il a aussi développé et testé sur le terrain un cadre de stimulation de la demande de préservatifs dans les Caraïbes, en marge duquel trois pays ont formulé des stratégies connexes.

63. Dans les situations d'urgence humanitaire, le FNUAP a mobilisé des fonds pour appuyer des initiatives mondiales et d'autres types d'interventions, par exemple au Bangladesh, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Népal, au Pakistan et au Soudan, ce qui a facilité le lancement et la poursuite de programmes intégrés de santé procréative et de prévention du VIH auprès des anciens combattants, des femmes associées aux forces armées, des Casques bleus et des éléments des forces de police nationales.

⁸ Pour plus de détails, voir www.srhivlinkages.org.

64. Le FNUAP est conscient qu'il doit obtenir des résultats probants en améliorant la cohérence de ses activités, en faisant preuve d'esprit d'innovation et en intégrant davantage les efforts qu'il déploie pour aider les pays, et il souhaite renforcer ses partenariats avec des mécanismes de financement comme le Fonds mondial, le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida et d'autres initiatives de santé. S'agissant des besoins des jeunes, outre la nécessité de renforcer les capacités des bureaux de pays, il faut aussi s'attaquer aux problèmes suivants : la remise en question des lois et politiques entravant l'accès des jeunes à l'information et aux services; les moyens de toucher les jeunes qui sont sortis du système scolaire, surtout ceux qui courent le plus de risque de contracter le VIH; et le manque de données ventilées selon le sexe et l'âge, qui sont pourtant d'une importance cruciale pour mettre au point des programmes efficaces.

Réalisation 5

Accès des jeunes aux services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH et de la violence sexiste ainsi qu'à une instruction sur la santé sexuelle et procréative soucieuse de l'égalité des sexes et axée sur les aptitudes à la vie quotidienne, dans le cadre d'une approche globale multisectorielle du développement des jeunes

65. Les progrès accomplis dans le cadre des efforts visant à assurer l'accès des adolescents aux services de santé sexuelle et procréative ont été lents et les effets obtenus ont été limités, bien que quelques exceptions notables méritent d'être signalées. La proportion des pays dans lesquels les programmes de cours des écoles secondaires comprennent une instruction détaillée axée sur les aptitudes à la vie quotidienne a augmenté de manière régulière (tableau 9). Bien que l'importance d'un ensemble de ressources de base sur la santé sexuelle et procréative des adolescents soit largement reconnue, il existe des différences énormes entre les pays. De nombreux pays fournissent des services d'éducation et de consultation sur la santé sexuelle et procréative, ainsi que des services de dépistage et de traitement des IST, mais des contraceptifs ne sont pas offerts dans de nombreux pays en raison d'obstacles juridiques et socioculturels. De plus, des occasions de rendre les services de santé maternelle plus accessibles aux adolescentes enceintes ne sont pas exploitées.

Tableau 9

Proportion de pays dans lesquels les programmes des écoles secondaires comportent une instruction soucieuse de l'égalité des sexes sur la santé sexuelle et procréative et axée sur les aptitudes à la vie quotidienne

(En pourcentage)

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008 (2007-2008)</i>	<i>2009 (2008-2009)</i>	<i>2010 (2009-2010)</i>
Proportion de pays dans lesquels les programmes des écoles secondaires comportent une instruction soucieuse de l'égalité des sexes sur la santé sexuelle et procréative et axée sur les aptitudes à la vie quotidienne	30,0	34,8	36,4	42,9

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

66. Le FNUAP joue un rôle de premier plan en soutenant les programmes d'éducation sexuelle présentés dans les écoles de nombreux pays. Au Népal, il a appuyé l'intégration de la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes dans le plan de mise en œuvre adopté par le Gouvernement pour le secteur de la santé. Au Viet Nam, il a soutenu les lignes directrices établies en matière de santé sexuelle et procréative des adolescents pour les jeunes déscolarisés. En Colombie et au Mozambique, il a fait rapport sur la transition importante qui a eu lieu lorsque des programmes jusque-là soutenus par des donateurs ont été repris par le Gouvernement. En Égypte et en République arabe syrienne, il a utilisé une démarche respectueuse des valeurs culturelles pour soutenir l'éducation sexuelle. En Ouzbékistan, il a appuyé l'intégration des questions relatives à la santé sexuelle et procréative aux programmes scolaires. En 2010, le FNUAP a organisé une consultation mondiale sur l'éducation sexuelle qui a mis en lumière le rôle de chef de file qu'il exerce dans ce domaine et a appelé l'attention sur les preuves de plus en plus nombreuses montrant que l'attention portée aux questions relatives à la problématique hommes-femmes permet non seulement d'améliorer l'efficacité des programmes, mais a également un effet positif sur la pensée critique et les compétences en matière de négociation.

67. Exploitant les synergies et profitant de l'effet de levier rendu possible par les atouts respectifs des institutions des Nations Unies, le FNUAP, organisme chargé conjointement de la direction de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour les adolescentes, intensifie ses démarches auprès des gouvernements et des partenaires pour promouvoir le bien-être des filles marginalisées et encourager les initiatives entreprises dans ce sens. Des efforts concertés visant à étoffer la base d'éléments de preuve, à plaider en faveur des filles les plus difficiles à rejoindre, de même qu'à les cibler, sont en cours dans plusieurs pays, parmi lesquels l'Éthiopie, le Guatemala, le Libéria, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie.

68. Bien que l'on ait constaté une augmentation du nombre de pays qui ont adopté des programmes scolaires portant sur la santé procréative tout en veillant à respecter le principe de l'égalité des sexes, sans négliger la lutte contre le VIH/sida, il reste nécessaire d'élargir la portée et l'ampleur de cet ensemble essentiel que constituent les services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH et de la violence sexiste, combinés à des programmes d'éducation sexuelle. Le FNUAP devra surmonter certaines difficultés pour s'écarter des projets autonomes de promotion de la santé sexuelle et procréative des adolescents; pour éviter une sous-utilisation des services; et pour s'assurer que les services ne se contentent pas d'atteindre les jeunes bénéficiant de conditions plus favorables que les autres (par exemple ceux qui vivent dans les zones urbaines, sont scolarisés et arrivent à la fin de leur adolescence) pour cibler résolument les sous-groupes marginalisés qui courent les risques les plus élevés sur le plan de la santé sexuelle et procréative. Pour relever ces défis, le FNUAP intensifiera ses efforts de plaidoyer et recentrera ses programmes afin de rejoindre les adolescents vulnérables, et plus particulièrement les adolescentes pour lesquelles les risques sont les plus grands.

3. Égalité des sexes

Réalisation 1

Prise en compte de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des jeunes filles, en particulier en matière de procréation, dans les politiques, les lois et les cadres de développement nationaux

69. Depuis 2007, comme le tableau 10 l'indique, on a assisté à une augmentation ininterrompue, soit de 78 % à 91 %, de la proportion de rapports soumis en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans lesquels il est tenu compte des droits en matière de procréation. Le FNUAP soutient ses partenaires nationaux pour faire en sorte que les textes législatifs, les cadres de développement, les budgets et les politiques soient élaborés dans le respect du principe de l'égalité des sexes. Ces activités sont menées à bien en intégrant les questions d'égalité des sexes ainsi qu'en ayant recours à des mécanismes d'autonomisation axés sur les droits de l'homme, et elles bénéficient d'une collaboration avec l'UNICEF et ONU-Femmes en ce qui concerne la prise en compte des sexes dans les processus budgétaires, les indicateurs préconisés dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité et la rédaction des rapports à soumettre en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Tableau 10

Prise en compte des droits en matière de procréation dans les rapports établis en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010
Proportion de pays qui ont intégré les droits en matière de procréation dans les rapports établis en application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	77,7	87,6	91,4	91,5*

Source : Rapports annuels des bureaux de pays au FNUAP, 2007-2010.

* Une méthode améliorée de collecte et de calcul des données a été utilisée en 2010; il est par conséquent possible que les données ne soient pas comparables à celles des autres années.

70. Le FNUAP a introduit une approche intégrée en matière de droits de l'homme, de prise en compte des questions d'égalité des sexes et de sensibilité culturelle. Il s'est efforcé de repérer les chevauchements et les synergies existant entre les méthodes de budgétisation favorisant l'égalité des sexes et celles qui sont plus efficaces dans le secteur de la santé, en particulier en ce qui concerne la santé sexuelle et procréative. Il a fourni un soutien aux gouvernements pour les aider à prendre en compte les questions d'égalité des sexes, notamment en entreprenant des activités de plaidoyer ciblées dans le contexte des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, et à présenter des rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Au Yémen, il a aidé le Comité national des femmes à examiner les textes législatifs pour déterminer la

mesure dans laquelle ils tenaient compte du principe de l'égalité des sexes et à soumettre des projets d'amendement au Parlement, ce qui a permis de modifier trois lois. En République démocratique du Congo, il a aidé le Gouvernement à élaborer une politique nationale sur l'égalité des sexes. Le FNUAP a renforcé la capacité des partenaires nationaux à plaider en faveur de l'intégration du principe de l'égalité des sexes au Rwanda et en Sierra Leone. Des partenariats stratégiques ont été établis avec ONU-Femmes, l'UNICEF et la FAO dans le cadre du soutien accordé aux équipes de pays des Nations Unies pour la présentation de rapports sur la situation des femmes et des filles au Comité sur l'élimination des toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ces activités leur ont valu les félicitations de ce comité, qui a signalé qu'elles constituaient un exemple de pratiques optimales mises en œuvre dans le cadre de la réforme des Nations Unies⁹.

71. Bien que le FNUAP ait œuvré au niveau des pays pour les amener à intégrer les normes internationales à leurs lois et politiques nationales, le taux de mise en œuvre observé à cet égard est faible. Les principaux partenaires du FNUAP comprennent les Ministères des affaires féminines, qui généralement ne disposent que de ressources insuffisantes, sont dépourvus de moyens techniques et n'exercent qu'une faible influence sur le Programme national de développement. Le FNUAP doit continuer de recourir à l'approche qui lui est propre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes selon des modalités qui permettent d'intégrer les droits de l'homme, les questions relatives à l'égalité des sexes et les aspects culturels.

Réalisation 2

Égalité des sexes, droits en matière de procréation et renforcement du pouvoir d'action des femmes et des jeunes filles grâce à la création d'un environnement socioculturel propice à la participation des femmes et à l'élimination des pratiques néfastes

72. La prévalence des mutilations/ablations génitales féminines, selon les données dont on dispose pour 28 pays pour la période 2002-2009, est de 44,7 % (valeur médiane). Selon les estimations, la proportion de femmes qui ont subi de telles mutilations et ablations diminue fortement au Burkina Faso, en Égypte, en Érythrée, au Kenya, au Nigéria et au Sénégal.

73. En collaboration avec l'UNICEF, le FNUAP est en train de mettre en œuvre le plus vaste programme jamais entrepris à l'échelle mondiale pour accélérer l'abandon de la pratique des mutilations/ablations génitales féminines. Cette initiative conjointe soutient les efforts communautaires et nationaux déployés dans 17 pays africains pour amener des changements sociaux positifs. En ce qui concerne la santé sexuelle et procréative et les droits en matière de procréation des milliers de femmes et de filles qui subissent des mutilations/ablations génitales, le programme conjoint est en train de renforcer les capacités dont disposent les fournisseurs de soins de santé pour atténuer les souffrances des personnes affectées et améliorer leur bien-être. Ces efforts ont déjà abouti à l'abandon de ces pratiques dans un grand nombre de cas, et plus de 6 000 communautés situées en Égypte, en Éthiopie, en Gambie, en Guinée, au Kenya, au Sénégal, en Somalie et au Soudan ont annoncé qu'elles y avaient renoncé. L'intégration de mesures de prévention de ces pratiques et de réduction des effets néfastes qu'elles entraînent aux services de santé procréative a abouti à la

⁹ Voir également le rapport intitulé « Gender Goal Evaluation » consultable à l'adresse https://docs.myunfpa.org/docushare/dsweb/Get/UNFPA_Publication-33556.

révision des lignes directrices sur la santé procréative et des protocoles sur la prise en charge des complications au Sénégal, ainsi qu'à la révision de la stratégie suivie dans le domaine de la santé procréative au Soudan et en Égypte, de même qu'à la prise en compte de ces pratiques dans le programme de formation des infirmières en santé communautaire en Gambie. Le programme conjoint FNUAP-UNICEF a collaboré étroitement avec l'OMS en Afrique subsaharienne et dans les États arabes pour veiller à ce que les professionnels de la santé encouragent l'abandon de ces pratiques. Des soins médicaux ont été fournis à 41 121 femmes et filles suite à des complications liées à des mutilations et ablations génitales féminines.

74. Le FNUAP a collaboré à des activités de plaidoyer à l'échelle mondiale avec des partenaires de la société civile, en l'occurrence l'alliance MenEngage, afin de mobiliser les hommes et les garçons en faveur de l'égalité des sexes. Il a soutenu des programmes novateurs visant à utiliser l'approche axée sur la participation et la mobilisation des personnes de sexe masculin pour remédier au problème de la violence contre les femmes. En ce qui concerne les activités menées en coopération avec les organisations confessionnelles, le FNUAP collabore à une initiative conjointe avec ONU/sida pour mobiliser ces dernières en faveur du renforcement des capacités nationales de déstigmatisation et de prévention, ainsi que pour fournir des traitements et des soins aux personnes vivant avec le VIH/sida ou subissant les effets de ces maladies.

75. Des poches d'opposition organisée aux programmes de promotion de la santé sexuelle et procréative, même lorsqu'ils reposent sur des preuves, continuent de poser des difficultés et pourraient les empêcher d'atteindre leurs objectifs, en plus de faire obstacle à la promotion des droits en matière de procréation. Cette réaction indésirable se produit alors même que l'on assiste à un renforcement de la mobilisation des réseaux implantés dans les communautés. Le FNUAP devrait maintenir son approche soucieuse des sensibilités culturelles en matière de programmation, ainsi qu'analyser les sous-cultures au niveau communautaire, notamment celles que représentent les jeunes et les différents groupes ethniques. La prise en compte des pratiques consistant à faire subir des mutilations/ablations génitales aux femmes et aux filles dans les plans d'action adoptés par les pays africains dans le domaine de la santé sexuelle et procréative offrira une occasion stratégique de mobiliser les fournisseurs de soins de santé au niveau communautaire. Il est également nécessaire d'acquérir une meilleure compréhension de l'environnement socioculturel au-delà de l'interaction avec les organisations confessionnelles.

Réalisation 3

**Renforcement des systèmes de protection des droits de l'homme
(y compris les conseils nationaux des droits de l'homme,
les médiateurs et les mécanismes de règlement des différends)
et des mécanismes de participation afin de protéger les droits
des femmes et des adolescentes en matière de procréation,
y compris le droit de vivre à l'abri de la violence**

76. Comme l'indiquent les données figurant au tableau 11, les bureaux du FNUAP ont signalé que 62 à 69 % des pays avaient tenu compte des droits en matière de procréation dans leurs systèmes de protection des droits de l'homme pendant la période 2007-2010. Les activités de promotion des droits de l'homme préconisées par la Conférence internationale sur la population et le développement font partie des

processus des organes créés en vertu d'instruments internationaux, parmi lesquels la Commission de la condition de la femme et les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur le droit à la santé et sur la violence contre les femmes. Ces processus internationaux contribuent à renforcer les systèmes nationaux de protection des droits de l'homme.

Tableau 11
Prise en compte des droits en matière de procréation dans les systèmes nationaux de protection des droits de l'homme

(En pourcentage)

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010
Proportion de pays où les droits en matière de procréation sont pris en compte par les systèmes nationaux de protection des droits de l'homme	61,7	63,3	66,7	69,2

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

77. Avec le soutien du FNUAP, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a adopté deux résolutions mettant en lumière les liens existant entre la mortalité maternelle et les droits de l'homme; les lignes directrices du Groupe des Nations Unies pour le développement sur les questions relatives aux populations autochtones ont compris des conseils sur les approches interculturelles à adopter dans la promotion de la santé sexuelle et procréative; le premier Rapporteur spécial sur le droit à la santé a souligné l'importance de la santé sexuelle et procréative et a plaidé en faveur de son intégration aux politiques, programmes et campagnes; et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels est en train d'élaborer un commentaire général sur le droit à la santé sexuelle et procréative, qui permettra de se faire une vision systématique et renforcera les activités de prise des décisions et de plaider au niveau national et mondial.

78. Le FNUAP a entrepris une initiative destinée à intégrer les droits en matière de procréation aux activités des systèmes régionaux de promotion des droits de l'homme, dont la Commission interaméricaine des droits de l'homme et la Commission des droits de l'homme et des peuples. Au Belize, en Bolivie, en Équateur, au Guatemala, au Mexique, au Nicaragua, au Panama et au Pérou, le FNUAP collabore avec les Ministères de la santé à la promotion et au soutien de la mise en œuvre d'approches respectueuses des sensibilités culturelles dans l'application des politiques et programmes de santé procréative.

79. Le FNUAP a publié une trousse de formation détaillée sur l'approche de la programmation axée sur les droits de l'homme. Jusqu'à présent, une formation a été fournie à plus de 100 fonctionnaires du FNUAP et partenaires provenant d'organisations non gouvernementales (ONG) régionales de promotion des droits de l'homme. Outre les activités menées dans le cadre de procédures spéciales telles qu'indiqué ci-dessus, un partenariat stratégique a été mis sur pied au niveau mondial avec l'Institut danois pour les droits de l'homme, initiative dans le cadre de laquelle le FNUAP collabore à la mise au point d'outils destinés à faciliter l'intégration des droits en matière de procréation aux activités des organismes nationaux de défense des droits de l'homme.

80. Au nombre des domaines d'activité qui doivent être soutenus et renforcés figurent la poursuite des travaux avec les partenaires du système des Nations Unies, et notamment la collaboration Sud-Sud en faveur des droits en matière de procréation; les mesures à prendre pour assurer l'élaboration d'une politique du FNUAP relative aux populations autochtones qui sera mise en œuvre aux niveaux régional et des pays; et la systématisation de la formation dans le domaine des droits de l'homme dispensée à l'échelle du FNUAP tout entier pour faire en sorte que ses fonctionnaires et coordonnateurs soient parfaitement au courant des questions relatives aux droits de l'homme et des approches axées sur les droits.

Réalisation 4

Agir contre la violence sexiste, en particulier la violence domestique et sexuelle, en améliorant les politiques et systèmes de protection, l'application de la loi et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH/sida, y compris pendant et après les situations d'urgence

81. Les données présentées dans les rapports annuels indiquent que plus de 90 % des pays disposent de mécanismes conçus pour recenser les actes de violence sexiste et réduire leur nombre. Dans le domaine de la paix, de la sécurité et de la lutte contre la violence sexuelle, des progrès ont été accomplis au niveau des pays, notamment au Népal, en Ouganda et en Sierra Leone qui bénéficient d'une aide pour élaborer des plans d'action nationaux en vue de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité et du lancement de diverses initiatives de coopération Sud-Sud. La proportion de pays qui prennent en compte la violence sexuelle dans la formation préalable et en cours d'emploi des fournisseurs de soins de santé est cependant restée inchangée au cours des deux dernières années.

Tableau 12

Proportion de pays qui ont mis en place des mécanismes pour recenser les actes de violence sexuelle et en réduire le nombre, et qui incluent le problème de la violence sexuelle dans les programmes de formation avant l'emploi et en cours d'emploi du personnel de santé

(En pourcentage)

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
Proportion de pays qui disposent de mécanismes pour recenser les actes de violence sexuelle et en réduire le nombre	86,0	87,2	93,6	92,1
Proportion de pays qui incluent le problème de la violence sexuelle dans les programmes de formation avant l'emploi et en cours d'emploi du personnel de santé	64,4	66,3	72,7	72,5

Source : Rapports annuels des bureaux de pays du FNUAP, 2007-2010.

82. Le FNUAP a contribué dans une large mesure à faire du problème de la violence à l'égard des femmes un élément jouant un rôle déterminant dans les activités de développement. En tant que coprésident du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, le

FNUAP a mobilisé le système des Nations Unies pour faire front commun face à ce problème. De concert avec les partenaires des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de la société civile, il a établi le programme conjoint sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans 10 pays pilotes, et des progrès importants ont été accomplis dans la réalisation des objectifs visés. En tant que participant aux activités de l'Équipe spéciale interorganisations sur les femmes, la paix et la sécurité, le FNUAP a contribué à la mise au point d'indicateurs globaux pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, qui ont été présentés par le Secrétaire général au Conseil de sécurité des Nations Unies. Le FNUAP a œuvré pour faire en sorte que les pays de toutes les régions se préoccupent du problème de la violence à l'égard des femmes.

83. Le FNUAP continue à soutenir le programme conjoint interorganisations sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ainsi que la mise en œuvre des cinq objectifs de la campagne « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes » lancée par le Secrétaire général. Le renforcement des moyens de développement des capacités nationales et la fourniture d'une aide technique spécialisée aux homologues nationaux ont constitué les principaux dividendes des efforts déployés par le FNUAP dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes. Les investissements réalisés dans le renforcement des capacités nationales ont encouragé les autorités nationales et locales à en assumer le contrôle. Des protocoles et des modèles intégrés visant à combattre la violence sexuelle ont été élaborés, par exemple en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua, avec un important renforcement des capacités dans les secteurs de la santé et de la justice afin de faciliter leur mise en œuvre.

84. Il est nécessaire de mobiliser les communautés en faveur de l'adoption d'un système de tolérance zéro en cas d'acte de violence à l'égard des femmes, de façon à éradiquer toute idée selon laquelle il est culturellement acceptable de commettre de tels actes. Le problème de la violence sexuelle ne fait pas encore partie des questions traitées dans les programmes de promotion de la santé sexuelle et procréative. Jusqu'à présent, la transition à effectuer pour passer des politiques à l'action et obtenir ainsi les effets concrets et les changements souhaités a continué d'être un défi majeur dans la plupart des pays. Le FNUAP consacra l'essentiel de ses contributions à la lutte contre la violence sexuelle dans le contexte de la santé sexuelle et procréative, notamment dans les situations de conflit ou d'après conflit. Cela nécessitera des efforts plus concertés allant dans le sens du renforcement des capacités des responsables des services de santé, ainsi que des échanges de renseignements sur les pratiques optimales.

4. Préoccupations transversales

85. Le plan stratégique du FNUAP a défini trois préoccupations transversales, à savoir la prise en compte des préoccupations des jeunes, les situations d'urgence et l'aide humanitaire, et l'attention particulière à accorder aux populations marginalisées et exclues. Comme le montre l'analyse ci-dessus portant sur le cadre de résultats en matière de développement, les trois domaines transversaux sont reflétés dans les produits et les indicateurs des trois domaines prioritaires du plan stratégique.

86. *Prise en compte des préoccupations des jeunes.* À l'heure actuelle, les questions touchant les jeunes sont clairement prises en compte, deux produits du plan stratégique étant consacrés à ces derniers; l'un est lié au domaine prioritaire que constituent la population et le développement, et l'autre à celui de la santé et des

droits en matière de procréation, y compris dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida. En ce qui concerne l'égalité des sexes, l'accent est mis sur les adolescentes tel que prévu dans les produits/indicateurs. Le FNUAP a également conçu un cadre mondial consacré aux jeunes qui comprend quatre domaines clefs. Les efforts restent cependant fragmentés, et il existe des lacunes dans des domaines tels que la grossesse chez les adolescentes et l'accès des jeunes à des moyens de contraception. La stratégie actuelle de prise en compte n'a pas eu pour résultat de permettre à ce groupe démographique critique de bénéficier de l'attention prioritaire dont il a besoin. Une définition plus claire des attentes exprimées au sujet des efforts de prise en compte, accompagnée d'un renforcement des moyens utilisés pour mesurer les résultats et de l'application du principe de responsabilité, faciliterait l'élaboration de programmes axés sur les résultats à l'intention des jeunes.

87. *Aide humanitaire.* Les parties précédentes du présent rapport ont fourni des détails sur les progrès accomplis au niveau des indicateurs humanitaires qui étaient utilisés dans chacun des trois domaines prioritaires du cadre de résultats en matière de développement concernant l'exécution du plan stratégique. Le FNUAP a procédé à une évaluation de sa stratégie humanitaire. Bien que cette évaluation ait abouti à la conclusion qu'il avait accompli certains progrès, notamment en ce qui concerne la coordination et les activités de plaidoyer, elle a révélé la présence de plusieurs défis à relever en matière d'efficacité et d'impact opérationnels. La stratégie humanitaire de deuxième génération du FNUAP, dont la mise au point sera bientôt achevée, vise à accélérer le transfert effectif des fonctions opérationnelles à des bureaux régionaux et de pays, tandis que divers services du siège joueront un rôle plus actif dans le soutien d'opérations d'urgence.

88. *Attention particulière à accorder aux populations marginalisées et exclues.* Ce domaine transversal du plan stratégique est devenu opérationnel suite à l'inclusion d'indicateurs sur les populations marginalisées au cadre de résultats de développement. Les programmes du FNUAP ont soutenu les activités se rapportant aux groupes démographiques autochtones, aux adolescentes, à la prévention du VIH chez les travailleurs du sexe, aux minorités migrantes et ethniques, etc. On constate cependant que la plupart des plans-programmes ont été élaborés sans qu'une attention prioritaire soit systématiquement accordée aux populations marginalisées et exclues.

IV. Cadre de résultats de gestion

89. Le plan stratégique du FNUAP situe les neuf produits et indicateurs du cadre de résultats de gestion dans les grandes dimensions organisationnelles des ressources humaines, de la gestion financière et de la gestion axée sur les résultats dans le contexte d'un apport à l'obtention de résultats de développement. L'annexe (voir le site Web) actualise les indicateurs du cadre de résultats de gestion pour la période 2008-2009.

A. Gestion axée sur les résultats

90. **Produit 1 : efficacité et efficience accrues de la gestion axée sur les résultats.** Le pourcentage des unités administratives du FNUAP qui disent avoir atteint 75 % des produits dans leur plan de gestion des bureaux a augmenté (voir tableau 13) pour atteindre 93 % en 2010. Toutefois, il existe un besoin constant de faire de ces plans des outils de gestion et non simplement de planification et d'information.

On y travaille dans le cadre du renforcement global de l'esprit de gestion axée sur les résultats. L'initiative à quatre volets d'optimisation de cette gestion comprend le renforcement de l'efficacité de la planification, du suivi et de l'information. Après un examen complet de cette gestion au FNUAP, une politique et des directives sur la manière de créer des cadres de résultats robustes ont été mises au point. Un programme à neuf modules de gestion axée sur les résultats a été élaboré et sert actuellement aux bureaux du FNUAP pour renforcer leurs capacités. Afin d'atteindre rapidement la masse critique nécessaire en formant les cadres essentiels du FNUAP, toute la formation à cette gestion est donnée sous forme de modules d'études en ligne. Plus de 200 fonctionnaires ont ainsi été formés mais, pour atteindre la masse critique, il faut poursuivre sans relâche cette formation qui renforcera les capacités du personnel.

91. De plus en plus de bureaux de pays du FNUAP (85 % en 2010) ont dit participer à la formation à la gestion axée sur les résultats par le biais d'autres institutions et de mécanismes communs des Nations Unies. Parmi les pratiques régionales optimales signalées figure un cas en Afrique où le Bureau régional a lancé une initiative de suivi et d'évaluation entre pairs. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique a élaboré des notes de stratégie sur le leadership, les partenariats, l'appui aux pays et le contrôle visant à accroître l'efficacité et l'efficacité de la gestion axée sur les résultats et à améliorer les dispositifs internes de travail. Entretenant des ateliers régionaux, interrégionaux et mondiaux, le Bureau régional pour les États arabes s'emploie à renforcer la planification et l'évaluation des résultats. En Amérique latine, le FNUAP a conçu et réalisé un système interne de suivi systématique de l'exécution programmatique et financière.

92. Si la mise au point d'outils, de systèmes, de directives et de formations est nécessaire, l'appui à la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats ne l'est pas moins. Il faut renforcer l'assurance de la qualité et utiliser judicieusement les constatations issues de l'action du FNUAP.

Tableau 13

Produit 1 : indicateurs actualisés

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011 (objectif)</i>
Pourcentage d'unités administratives du FNUAP ayant réalisé au moins 75 % des produits du plan de gestion	84 %	94 %	92 %	93 %	95 %
Grandes étapes dans le renforcement des capacités du personnel en matière de gestion axée sur les résultats	Gestion axée sur les résultats : orientations et politique (2000)	83 % ^a	75 % ^a	85 % ^a	100 % des cadres sont formés 85 % de tous les administrateurs sont formés

Source : Rapports annuels des bureaux de pays, 2007-2010 et plans de gestion des bureaux.

^a Concerne la proportion des bureaux de pays ayant indiqué que leur personnel avait participé aux initiatives de formation à la gestion axée sur les résultats.

93. **Produit 2 : assurance que l'exécution du programme du FNUAP aux niveaux national, régional et mondial est axée sur les résultats et de haute qualité.** Pour s'occuper de la qualité du programme et continuer d'en renforcer l'exécution, le FNUAP a mis au point des directives sur la programmation fondée sur des données factuelles par le biais d'une démarche participative, en consolidant divers outils et directives pour affermir la conception du programme. Au Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, on a mieux harmonisé le programme régional et les programmes de pays au moyen de l'examen par les pairs. Le Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale a signalé la prise de mesures concrètes pour assurer la qualité de l'exécution du programme, dont la production de données sur des questions précises, en le portant à l'attention des décideurs politiques et en assurant, avec les cadres techniques et moyens, le suivi de la tenue des engagements politiques. Les rapports annuels des bureaux de pays de toutes les régions ont noté que les fonctions de contrôle et d'appui visant la gestion et les opérations des bureaux de pays et les équipes de coordonnateurs n'avaient pas de mandat précis, ce qui posait un problème vu la charge de travail et les attentes croissantes de ces bureaux. Le Bureau régional pour l'Afrique a signalé que la plupart des programmes de pays manquaient d'indicateurs rigoureux et que, au lieu d'être stratégiquement concentrés, les résultats étaient dispersés, ce qui a été constaté dans d'autres examens et évaluations. L'examen à mi-parcours du plan stratégique du FNUAP se penchera sur ces questions afin d'effectuer les retouches stratégiques nécessaires au recentrage des programmes pour montrer leur impact.

Tableau 14
Produit 2 : indicateurs actualisés

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011 (objectif)</i>
Proportion des programmes nationaux, régionaux et mondiaux ayant atteint au moins 75 % des objectifs annuels ^a	51 %	88 %	91 %	86 %	75 %
Pourcentage de services du FNUAP ayant reporté sur l'exercice ultérieur des ressources de base du programme d'un montant inférieur à 10 % du plafond ^a	77 %	72 %	82 %	85 %	90 %
Nombre d'initiatives Sud-Sud fournissant des connaissances et des activités d'apprentissage et de formation à l'appui du renforcement des capacités nationales ^b	102	202	409	212	Au moins 255

Source : Rapports annuels des bureaux de pays, 2007-2010 et rapport du système Atlas.

^a Les données portent sur la proportion des bureaux de pays du FNUAP.

^b Les données peuvent ne pas être directement comparables en raison de différences dans les méthodes de collecte et de calcul.

94. Pour assurer la qualité de l'exécution du programme, il est primordial de bénéficier de l'expérience et des connaissances d'autrui et de susciter des synergies et des effets. Le FNUAP a continué de renforcer le domaine essentiel de la gestion des connaissances. Lancée en 2010, la nouvelle plate-forme intranet myUNFPA serait utilisée par 104 (82 %) des bureaux du FNUAP. Grâce à une foire du savoir à la réunion mondiale du FNUAP en 2010, les pratiques optimales de programmation

ont été systématiquement documentées et présentées. Les séminaires sur le Web sont devenus un moyen de plus en plus efficace de partager les connaissances avec les bureaux de terrain du FNUAP : en 2010, 32 ont été organisés/facilités avec 1 740 participants. Toutefois, on a encore besoin de méthodes et d'incitations pour renforcer le recours aux systèmes de connaissances. En 2010, le FNUAP a de plus en plus utilisé la modalité de coopération Sud-Sud, avec 212 initiatives, en majorité dans la région Afrique et axées sur l'échange des connaissances, des compétences et des technologies.

95. Produit 3 : le FNUAP garde à son service un personnel compétent et motivé.

Le récent rapport du FNUAP au Conseil exécutif sur la gestion des ressources humaines (DP/FPA/2011/2) donne un aperçu sur elles et sur ses grandes réalisations. En place au FNUAP depuis six ans, le système d'évaluation et d'amélioration des résultats est suivi à 97 %. Avec 84 % de ses effectifs affectés aux bureaux de terrain, les réalités régionales et nationales en flux et l'implication du FNUAP dans divers contextes nationaux ont de fortes incidences sur ses ressources humaines. De plus, on prévoit le départ à la retraite d'un grand nombre de cadres : de 2011 à 2015, on pense que ce sera le cas de près du tiers des cadres supérieurs (P-5 et au-dessus) et du cinquième de tous les administrateurs recrutés sur le plan international, ce qui pose des problèmes quant à la connaissance de l'institution, au recrutement et à l'acculturation. Pour veiller à ce que le personnel actuel et nouveau ait les aptitudes et compétences exigées par ses fonctions, le FNUAP remanie son programme de préparation avant l'entrée en fonctions et renforce la formation dans les domaines programmatiques et opérationnels pour certaines catégories d'agents. Le sondage mondial du personnel en 2009 brosse le tableau d'un personnel généralement motivé et satisfait et une enquête récente dans le système des Nations Unies a révélé que « les fonctionnaires du FNUAP sont sensiblement plus motivés que la moyenne, et que le FNUAP est, au sein du système, l'une des organisations les plus prisées comme employeur ». De plus, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) a jugé le FNUAP satisfaisant pour chacun des quatre indicateurs de ressources humaines évalués. Enfin, face aux problèmes de ressources humaines, la planification du personnel, une gestion plus vigoureuse des talents et des postes supplémentaires d'administrateurs à la classe de début sont pour le FNUAP d'une importance primordiale.

Tableau 15

Produit 3 : indicateurs actualisés

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011 (objectif)</i>
Pourcentage de personnel satisfait de son travail et ayant la motivation nécessaire pour réussir					Conserver un niveau de satisfaction et de motivation au moins équivalent
– Membres du personnel satisfaits de leur emploi	76 %		77 %	79 %	
– Membres du personnel désireux de contribuer à la réussite du FNUAP	86 %		88 %	87 %	
Durée du processus de recrutement, depuis la publication de l'avis de vacance de poste jusqu'à l'offre provisoire d'emploi					
– Personnel international (mois)	6	4-5	4-5	4	4
– Personnel local (mois)*	4		4	4	3

Source : Sondages mondiaux du personnel du FNUAP.

* Ces chiffres concernent le recrutement d'agents recrutés sur le plan local à New York.

B. Croissance des partenariats

96. **Produit 4 : instauration et développement de partenariats efficaces assurant la protection et la promotion du programme de la Conférence internationale sur la population et le développement.** Les rapports annuels du FNUAP montrent par de multiples exemples qu'il a continué d'agrandir et d'approfondir ses partenariats avec diverses parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national : partenariats clefs comme le H4+, la coalition sur les produits de santé procréative et les réseaux nationaux, régionaux et mondiaux de parlementaires et d'ONG partenaires. Ces réseaux ont été tissés par un ensemble de contacts au niveau des pays, d'ateliers régionaux et de conférences mondiales comme les Partenaires mondiaux en action : Forum des ONG sur la santé sexuelle et procréative tenu à Berlin, une réunion de haut niveau sur la santé maternelle et le cinquième objectif du Millénaire et la Conférence parlementaire internationale de 2009 sur la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD (ces deux dernières ont eu lieu à Addis-Abeba). En 2010, le FNUAP a créé un Conseil consultatif des ONG ainsi que le Conseil consultatif externe pour faciliter les idées et perspectives indépendantes et il s'est concerté avec la société civile pour produire des apports de fonds à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio +20. Le tableau 16 offre des perspectives émanant d'enquêtes de partenaires extérieurs.

Tableau 16
Produit 4 : indicateurs actualisés

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010	2011 (objectif)
Pourcentage de personnes interrogées considérant que le FNUAP est efficace pour la sensibilisation à la lutte contre la pauvreté et aux objectifs du Millénaire pour le développement	65 %		D'après le MOPAN, la grande majorité des équipes de pays du Réseau apprécient les activités de sensibilisation que le FNUAP mène dans les domaines relevant de sa mission. (MOPAN 2008)	L'appui du FNUAP aux plans nationaux a été jugé fort par ses partenaires directs et les membres du MOPAN. (MOPAN 2010)	80 %
Pourcentage des principaux partenaires mondiaux du FNUAP qu'il considère comme efficaces ou très efficaces dans la promotion du programme d'action de la CIPD	Partenaires très efficaces : 38 % Partenaires efficaces : 57 %	Partenaires très efficaces : 40 % Partenaires efficaces : 51 %	Partenaires efficaces et très efficaces : 84,4 %*	Partenaires efficaces et très efficaces : 94 %	Partenaires très efficaces : 42 % Partenaires efficaces : 53 %

Source : MOPAN et rapports des bureaux de pays, 2007-2010.

* Pourcentage modifié pour inclure davantage de partenaires, chiffre non comparable aux années précédentes.

97. De 2008 à 2010, de grandes campagnes ont été menées dans les médias et les communications pour souligner l'importance de la santé procréative et sexuelle, avec un accent spécial sur la santé maternelle et le cinquième objectif du Millénaire, afin de réaliser les objectifs convenus au plan international. Outre des campagnes mondiales, le siège du FNUAP a aidé les bureaux de pays dans des activités de communication au niveau national. Les bureaux du FNUAP ont renforcé les moyens nationaux de mobilisation pour le programme de la CIPD par le biais des médias, de documents techniques, de rencontres, de formations, de séminaires et d'ateliers et ont annoncé plus de 120 activités spécifiques dans ces domaines. En voici des exemples : l'appui du bureau de pays au Forum des ONG sur le programme de la CIPD au Yémen; et, au Népal, l'action nationale avec les partenaires médiatiques visant à faire prendre conscience des questions pour la CIPD et à promouvoir la santé maternelle et infantile. Éclaircir les résultats des partenariats du FNUAP et les communiquer efficacement fera encore progresser le programme de la CIPD.

98. **Produit 5 : rôle moteur et participation active du FNUAP à la réforme de l'Organisation des Nations Unies.** Dans le cadre de sa participation active à la réforme des Nations Unies et pour y jouer un rôle moteur, le FNUAP a mené une action de direction et de coordination dans plusieurs domaines aux niveaux mondial, régional et national. Il a présidé ou coprésidé des comités de gestion et des équipes de programme sur la gestion axée sur les résultats pour suivre le plan de travail et les directives grâce aux efforts concertés du GNUD. La fourniture prompte d'orientations concrètes pour assurer la cohésion au niveau des pays est un problème permanent. À ce niveau, 32 % des bureaux du FNUAP ont signalé l'inclusion de ses trois domaines d'intervention dans plus de 75 % des PNUAD élaborés en 2010.

Tableau 17

Produit 5 : indicateurs actualisés

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010	2011 (objectif)
Nombre de programmes menés conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies	143	224	221	244	180
Grandes étapes de l'initiative du Comité de haut niveau sur la gestion sur les pratiques de fonctionnement	Adoption du plan de travail du Comité de haut niveau sur la gestion relatif aux pratiques de fonctionnement	Application du plan de travail du Comité de haut niveau sur la gestion relatif aux pratiques de fonctionnement	Grandes étapes (2009) : – Progrès réalisés dans la coordination des opérations d'achat à l'échelon des pays; – Mise en place, à titre expérimental, d'une structure commune pour les services informatiques et télématiques.	Coprésidence du Groupe de travail du GNUD sur le cofinancement, les questions de finance et d'audit (cadre budgétaire commun); participation aux débats du Comité de haut niveau sur la gestion; présidence du groupe de la politique harmonisée concernant les transferts de fonds aux partenaires d'exécution	Adoption du plan de travail du Comité de haut niveau sur la gestion relatif aux pratiques de fonctionnement

Source : Rapports annuels des bureaux de pays, 2007-2010.

99. Aux niveaux régionaux, le FNUAP continue de s'appliquer à élargir sa base de partenaires par des missions communes et à soutenir la coopération technique par des programmes coordonnés. Le Bureau régional pour les États arabes a dit que la collaboration interinstitutions s'était intensifiée et avait débouché sur l'élaboration du Plan d'action stratégique des États arabes pour les jeunes, sous la direction du FNUAP et de l'UNICEF.

100. Les bureaux de pays du FNUAP, dont ceux du Costa Rica, du Libéria et du Mozambique, ont fait état d'une participation complète aux groupes de travail pour les initiatives communes. Il importe de continuer à faire sa place à la réforme de l'ONU et à s'occuper de la charge de travail supplémentaire sur les équipes de coordination des Nations Unies et les bureaux de pays. Cela dit, il y a eu, malgré les problèmes, 244 programmes actifs communs en 2010, soit 10 % de plus qu'en 2009.

Tableau 18
Participation du FNUAP aux programmes communs

Domaines de résultats du plan stratégique	Nombre de programmes communs		
	2008	2009	2010
Évolution et liens sur le plan démographique	14	14	19
Droits et besoins des jeunes	11	23	16
Données pour le développement relatives à la population, à la situation des femmes et à la santé sexuelle et procréative	18	13	28
Nouveaux problèmes relatifs à la population et au développement	8	5	8
Promotion des droits relatifs à la santé sexuelle et procréative et demande dans ce domaine	7	13	13
Accès aux services de santé maternelle	24	23	35
Accès aux services de planification familiale et utilisation de ces services	6	4	3
Demande et utilisation des services relatifs au VIH et aux infections sexuellement transmissibles (IST)	40	25	21
Accès des jeunes à la santé sexuelle et procréative	14	13	15
Égalité des sexes et droits de l'homme dans les politiques	15	23	18
Égalité des sexes, droits procréatifs et autonomisation	13	10	23
Systèmes et dispositifs de défense des droits de l'homme	9	11	7
Mesure de lutte contre la violence sexiste	35	32	38
Autres	10	12	0
Nombre total de programmes communs	224	221	244

Source : Rapports annuels des bureaux de pays, 2008-2010.

101. **Produit 6 : meilleure responsabilisation quant aux résultats obtenus à tous les niveaux.** Le renforcement de la responsabilité et les questions issues de l'audit ont fait l'objet d'une attention particulière en 2010 et plusieurs actions ont été entreprises pour s'occuper des questions liées à l'exécution nationale, dont le

renforcement des contrôles internes et de la responsabilisation globale. À signaler parmi les réalisations : le système de gestion des audits de l'exécution nationale afin de saisir systématiquement le processus de cette gestion et les résultats allant de la planification à la mise en œuvre des recommandations d'audit. L'attention accrue et persistante portée par les responsables aux questions d'audit de l'exécution nationale a rendu tous les services en cause plus réceptifs. Les efforts visant à renforcer la capacité et la responsabilité du personnel en matière de gestion financière sont constants; ils comprennent la révision du cadre de contrôle interne, la simplification des pratiques de fonctionnement et la préparation de répertoires de gestion. Une pratique optimale visant à fournir un appui spécial aux bureaux de pays devant être auditée a été instaurée, à commencer par les missions d'appui à la région Afrique. On a noté qu'un problème subsiste pour établir des systèmes par lesquels les cadres auraient à rendre compte des comptes après un audit défavorable. Le FNUAP a conçu un module de formation face à face sur la responsabilité des chefs en matière de probité au travail et son programme de déclaration de situation financière a été intégralement suivi.

Tableau 19
Produit 6 : indicateurs actualisés

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010	2011 (objectif)
Grandes étapes de l'application du cadre de responsabilisation du FNUAP (décision 2007/40)	Le cadre de responsabilisation du FNUAP a été mis en place.	La politique de contrôle du FNUAP a été mise en place.	100 % du personnel appelé à présenter une déclaration de situation financière l'a fait. 67 % du personnel a suivi la formation obligatoire en ligne sur la déontologie, l'intégrité et la lutte contre la fraude.	L'évaluation et l'amélioration des résultats comprennent un produit de résultats pour les représentants du FNUAP sur la gestion du prochain audit de l'exécution nationale.	Cadre de responsabilisation appliqué intégralement
Pourcentage des plans de travail et des rapports d'évaluation et de notation du personnel réalisés dans les délais	80 %	95 %	95 %	95 %	95 %

102. Le FNUAP a continué de s'occuper de l'amélioration de l'évaluation et des lacunes recensées dans les rapports de contrôle. Bien que les effets de ces mesures ne soient pas encore tous connus, il y a des signes de progrès. La couverture des évaluations rapides des programmes de pays s'est élargie et des mécanismes visant à ce que les conclusions des évaluations servent aux nouveaux programmes ont été instaurés. Le pourcentage des évaluations en fin de programmes de pays menées à temps pour servir à en élaborer un nouveau est passé de 8 % en 2008 à 14 % en 2009 et à 80 % en 2010. Quelques résultats concrets : augmentation du

nombre des évaluations menées et meilleur respect des directives d'évaluation. De plus, 80 % des bureaux de pays du FNUAP ont dit avoir un plan de suivi et d'évaluation. Sur 41 pays, 40 ont mené leurs évaluations obligatoires des programmes prévues pour 2010. Le FNUAP continuera de surveiller les progrès de la qualité des évaluations tout en s'attachant à mieux utiliser celles-ci pour une programmation fondée sur les faits.

C. Viabilité et bonne gestion des ressources

103. **Produit 7 : financement durable assuré pour le FNUAP.** Pour chacune des années de 2008 à 2010, le FNUAP a dépassé ses objectifs de financement pour les ressources ordinaires et autres et a pu maintenir entre les deux un bon équilibre (58 %/42 % en 2010) qui est resté stable pendant toute la période. Le nombre de donateurs qui ont contribué plus d'un million de dollars est passé de 19 en 2007 à 21 en 2010 mais l'objectif consistant à obtenir d'eux qu'ils maintiennent ou augmentent leurs contributions n'a pas été atteint. Le nombre total des donateurs est tombé de 182 en 2007 à 150 en 2010 (dont 46 ont pris des engagements pluriannuels pour 2010 et après).

104. L'instabilité de l'environnement financier ayant affecté plusieurs grands donateurs, le FNUAP prend des mesures concrètes pour diversifier ses sources de financement. Par exemple, il aide ses bureaux de pays à devenir aptes à avoir accès aux mécanismes de financement interinstitutions. S'agissant des donateurs non traditionnels, le FNUAP multiplie ses contacts avec des pays comme l'Angola, le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie, la Turquie et les États du Golfe. Par ailleurs, s'agissant du secteur privé, un effort concerté est entrepris pour s'adresser aux fondations et le FNUAP renforce ses politiques et pratiques internes pour ses partenariats avec le secteur privé.

Tableau 20

Produit 7 : indicateurs actualisés

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010	2011 (objectif)
Pourcentage de donateurs (contributions égales ou supérieures à 1 million de dollars) qui ont maintenu ou accru leurs contributions aux ressources de base en monnaie nationale par rapport à l'année précédente	100 %	84 %	74 %	68 %	100 % maintenus
Pourcentage des objectifs du plan stratégique annuel atteints	100 % des objectifs du PFP	103 % des contributions en ressources ordinaires	108 % des contributions en ressources ordinaires	109 % (provisoire) pour les contributions en ressources ordinaires	100 % de l'objectif du plan stratégique
		161 % du cofinancement	135 % du cofinancement	159 % (provisoire) pour le cofinancement	

105. Produit 8 : meilleur usage fait des ressources gérées par le FNUAP. Certaines grandes initiatives pour continuer de renforcer la gestion financière au FNUAP ont compris l'élaboration d'un modèle de notation du contrôle des budgets d'appui biennaux, par lequel les bureaux de pays sont évalués suivant l'exactitude avec laquelle ils renseignent et imputent leurs dépenses, entre autres impératifs. Le processus d'audit s'est un peu amélioré en 2010 grâce aux pratiques optimales comme l'élaboration précoce et la révision des mandats, l'intervention de la direction, au vu des résultats d'audit, pour revoir les modalités d'exécution et mettre fin aux partenariats à risque. Certains bureaux de pays gèrent leurs risques avec les nouveaux partenaires par des paiements directs.

Tableau 21

Produit 8 : indicateurs actualisés

(En pourcentage)

<i>Indicateur</i>	<i>2007 (référence)</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011 (objectif)</i>
Taux d'exécution de programmes pour les ressources de base et autres d'ici à la fin du troisième trimestre					
– Ressources de base	58,2	51,2	64,8	57,2	70,0
– Autres ressources	48,1	48,6	56,6	54,7	70,0
Répartition des ressources entre les programmes mondiaux, régionaux et de pays	2004-2007 PFP			Plan stratégique	
– Programmes de pays	54,2	56,7	50,8	56,3	56,8
– Programmes mondiaux et régionaux	10,8	13,6	13,6	15,9	11,1

106. Les bureaux régionaux et nationaux ont signalé une amélioration de la gestion financière. Par exemple, le Bureau régional pour l'Afrique a dit que tous les bureaux de pays de la région avaient leur financement en place bien plus tôt que les années précédentes, ce qui a ouvert la voie à une planification et à des activités d'exécution plus exactes en 2010.

D. Renforcement de l'action sur le terrain

107. Produit 9 : transformation du FNUAP en une organisation qui privilégie davantage l'action sur le terrain. Axé sur le terrain, le FNUAP a maintenu l'objectif de 82 % du plan stratégique comme pourcentage des postes financés par le budget d'appui biennal créés sur le terrain. Les bureaux régionaux du Fonds sont tous installés dans les régions depuis la fin de 2010 mais la mise en œuvre complète de la réorganisation est en cours. Les bureaux régionaux ont fait état d'efforts intenses visant à renforcer l'appui au terrain par les visites, la coopération entre pairs, les vidéoconférences, les téléconférences et les séminaires en ligne. Il y a des exemples utiles émanant de bureaux comme le bureau sous-régional de Dakar qui a mis au point dans la région Afrique un système de géolocalisation en ligne¹⁰ qui aide le suivi et l'analyse du volume et de la qualité de l'appui fourni aux bureaux de pays.

¹⁰ Pour plus de détails, voir www.ipts.unfpa.sn.

Tableau 22
Produit 9 : indicateurs actualisés

Indicateur	2007 (référence)	2008	2009	2010	2011 (objectif)
Pourcentage de l'ensemble des postes financés par le budget d'appui biennal alloués au terrain	77 %	82 %	82 %	82 %	82 %
Pourcentage de personnes interrogées qui considèrent que les bureaux de pays du FNUAP ont sensiblement contribué à l'amélioration de la coopération avec les partenaires sur le terrain	37 % (étude MOPAN, 2005)		Dans l'ensemble, les équipes de pays du MOPAN considèrent que la contribution du FNUAP au dialogue avec les pouvoirs publics sur les politiques à mener est positive (MOPAN 2008, indiqué en 2009).	Pour harmoniser ses arrangements et ses procédures avec d'autres partenaires de programmation, le FNUAP a été jugé fort par les partenaires directs et satisfaisant par les donateurs des pays (MOPAN 2010).	50 %

108. Ces trois dernières années, les domaines où on signale le maximum d'appui émanant des bureaux régionaux sont les contributions techniques au processus de programmation (73 %) et l'appui aux activités de suivi et d'évaluation des programmes de pays (69 %). L'impression que les bureaux de pays ont de l'appui général des bureaux régionaux est positive – plus de 80 % le jugent « excellent » ou « bon » quant à l'utilité et la qualité. Toutefois, il y a des variations régionales. Le FNUAP utilisera les recommandations de son évaluation prévue pour 2012 afin de renforcer l'appui fourni au terrain et sa propre efficacité.

Tableau 23
Appui aux pays fourni par les bureaux régionaux

Domaine d'appui	2008		2009		2010	
	Nombre de bureaux de pays	Pourcentage de distribution de l'appui	Nombre de bureaux de pays	Pourcentage de distribution de l'appui	Nombre de bureaux de pays	Pourcentage de distribution de l'appui
Orientation stratégique CCA/UNDAF, élaboration et mise en œuvre du programme de pays	30	26,3	42	34,7	65	51,2
Contribution technique au processus de programmation	74	64,9	85	70,2	93	73,2
Coordination des apports d'autres divisions du siège pour améliorer la qualité de la programmation	49	43,0	55	45,5	62	48,8
Examen commun de la pertinence et de l'efficacité des projets et des programmes	14	12,3	28	23,1	31	24,4
Appui aux activités de suivi et d'évaluation des programmes de pays	29	25,4	49	40,5	88	69,3
Appui politique pour aider à mieux situer le programme de pays dans le développement national	40	35,1	36	29,8	47	37,0
Appui à l'équipe de pays des Nations Unies	36	31,6	33	27,3	38	29,9
Autres	33	28,9	33	27,3	32	25,2
Tout type d'appui signalé	114	100,0	121	100,0	127	100,0

Source : Rapports annuels des bureaux de pays, 2008-2010.

V. Cadre intégré d'allocation des ressources

109. Les ressources, tant ordinaires qu'autres, consacrées aux 13 réalisations de développement sont indiquées ci-après (voir aussi l'examen statistique et financier du FNUAP, 2010, DP/FPA/2011/3 (Part I)/Add.1, qui donne une analyse détaillée de son revenu et de ses dépenses).

Tableau 24

Assistance du FNUAP par réalisations escomptées dans le plan stratégique 2008-2010*

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>			<i>Autres ressources</i>		
	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>
Population et développement	68,9	76,9	76,6	55,1	38,4	31,4
Réalisation 1.1 Évolution de la population	28,5	35,3	31,2	14,4	15,2	8,3
Réalisation 1.2 Droits et besoins multisectoriels	7,1	3,5	7,5	3,8	3,5	3,3
Réalisation 1.3 Données sur l'évolution de la population, l'égalité des sexes, les jeunes, la santé sexuelle et procréative et le VIH/sida	28,0	27,7	29,6	35,9	18,4	17,0
Réalisation 1.4 Nouvelles questions de population	5,3	10,4	8,2	1,0	1,3	2,8
Santé et droits en matière de procréation	165,0	170,0	174,1	135,5	227,0	235,6
Réalisation 2.1 Promotion des droits en matière de procréation et stimulation de la demande relative à la santé sexuelle et procréative	30,1	47,5	36,3	39,6	95,6	86,6
Réalisation 2.2 Accès et recours aux services de santé maternelle de qualité	86,5	70,2	86,8	53,7	69,1	88,0
Réalisation 2.3 Accès et recours aux services de planification familiale volontaire de qualité	14,5	14,3	14,6	12,8	19,6	22,2
Réalisation 2.4 Demande de services de prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles de qualité et accès à ces services	16,6	16,6	16,7	18,2	22,7	20,1
Réalisation 2.5 Accès des jeunes à des services de santé sexuelle et procréative et de prévention du VIH et de la violence sexiste	17,3	21,4	19,5	11,2	20,0	18,7
Égalité des sexes	35,6	40,3	43,5	23,5	39,0	40,3
Réalisation 3.1 Égalité des sexes et droits fondamentaux des femmes et des adolescentes, en particulier en matière de procréation	10,7	12,1	14,6	6,9	5,2	5,4
Réalisation 3.2 Promotion de l'égalité entre les sexes grâce à l'instauration d'un climat socioculturel porteur	12,5	10,1	11,6	3,8	7,4	9,3
Réalisation 3.3 Systèmes de protection des droits de l'homme	2,1	1,8	1,8	3,8	3,6	2,9
Réalisation 3.4 Mesures de lutte contre la violence sexiste	10,3	16,3	15,5	9,0	22,7	22,7
Coordination du programme et assistance	67,7	60,7	72,0	(0,7)	(2,0)	4,7
Total**	337,2	347,9	366,2	213,5	302,4	312,0

* Les données relatives à 2010 sont provisoires. Celles relatives à 2009 portent également sur des projets codés selon les codes budgétaires Atlas du plan de financement pluriannuel pour 2004-2007 du FNUAP.

** Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

VI. Éléments de décision

110. Le Conseil d'administration pourra décider de :

a) *Prendre acte* des documents qui constituent le rapport de 2010 du Directeur exécutif : DP/FPA/2011/3 (Part I), DP/FPA/2011/3 (Part I)/Add.1, et DP/FPA/2011/3 (Part II);

b) *Se féliciter* des progrès accomplis depuis trois ans dans l'exécution du plan stratégique 2008-2013 du FNUAP;

c) *Féliciter* le FNUAP de la meilleure qualité de ses rapports annuels avec l'inclusion d'une analyse des indicateurs du plan stratégique par rapport aux objectifs et l'usage de données d'évaluation, alliant l'information quantitative et qualitative;

d) *Remercier* le Fonds de sa réponse aux décisions antérieures du Conseil par lesquelles celui-ci a notamment invité le FNUAP à mentionner dans ses rapports annuels les valeurs de référence et les objectifs du plan stratégique et à suivre les progrès accomplis par rapport à ces objectifs et résultats, ainsi qu'à résoudre les problèmes et mettre à profit les enseignements tirés et les recommandations;

e) *Féliciter* le FNUAP d'avoir mis au point des directives sur la programmation fondée sur les faits comme le préconise la décision 2010/23 et prendre acte de ce qu'un plan visant à renforcer la capacité du personnel est mis en place en 2011;

f) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que d'une augmentation de ses ressources de base, versées de manière prévisible, pour pouvoir mieux aider les pays à intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres nationaux de développement et de réaliser les objectifs de développement arrêtés sur le plan international.